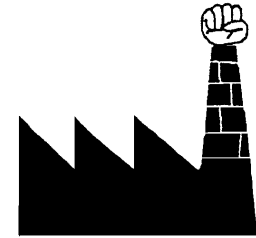


A CONTRE COURANT

syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



Un régime à 6,88% de démocratie !

“On vous emm..., on continue”. Tel est au fond le message délivré en chœur par tous les gouvernements aux peuples d’Europe au lendemain d’élections qui, de Lisbonne à Riga, ont massivement dénoncé la politique de destruction des droits sociaux que coordonne Bruxelles et qui est mise en oeuvre dans chacun des pays de l’Union. 21,5% pour Schröder (le pire score du SPD depuis 45), 20% pour Berlusconi (le pire score de Forza Italia depuis sa création en 94), 20% pour Blair... Libéraux, conservateurs, sociaux-démocrates, ex-communistes ou néo-chrétiens, quel que soit le logo, dès lors qu’ils gouvernent, tous les partis sont confrontés à une fronde électorale qui conteste les mesures qu’ils prennent. Et cela, sans même parler d’une abstention majoritaire qui atteint jusqu’à 80% en Europe de l’Est.

“On vous emm..., on continue” - ainsi que le déclare Ernest Antoine Medef dont le cynisme somme le gouvernement de profiter de l’absence d’élections pour accélérer et intensifier sa politique. “Allons-y, allons-y fort, allons-y vite”. Car, dans le cadre contraint de l’Union européenne, inévitablement, les gouvernements s’enfoncent toujours plus avant dans cette voie. Et 5 jours à peine après ce désaveu collectif, les voilà qui décident de constitutionnaliser leur politique de régression sociale.

Une nouvelle fois, les peuples d’Europe viennent d’exprimer très majoritairement leur hostilité à la “déconstruction sociale européenne”. Dès lors, l’analyse de la situation politique est-elle si compliquée? En France, tout particulièrement : qu’est ce qu’en effet Raffarin III ? Un gouvernement à 16,6%”, soit 1 électeur sur 6. Raffarin III, c’est 2,8 millions d’électeurs, c’est à dire 6,88% des inscrits ! 6,88% pour détenir tous les pouvoirs institutionnels! 6,88% pour liquider les conquêtes sociales issues de la Résistance! 6,88% pour saccager le pays! 6,88% ... Et il n’y aurait pas de crise institutionnelle? et il n’y aurait pas de crise de régime? et cette spirale de déroutes gouvernementales - 21 avril, 28 mars, 13 juin- ne serait pas l’expression de l’approfondissement de cette crise?



On comprend mieux dès lors le refus obstiné des directions syndicales, co-gestionnaires de cette crise, d’organiser la moindre mobilisation sociale et leur volonté plus ou moins masquée de contenir, voire d’enrayer les luttes, là où elles commençaient à se développer réellement, comme à EDF. Car le pouvoir gouvernemental est à ce point fragile qu’un mouvement social démasquerait aussitôt cette crise, contraindrait le pouvoir à la brutalité pour se maintenir et créerait une situation de rupture ouvrant sur l’inconnu.

Qu’en l’absence de perspectives nouvelles, le corps électoral soit partagé entre défaitisme, fatalisme et refuge résigné vers des solutions anciennes - comme par exemple en France celle d’une sociale-démocratie défraîchie - ne fait que masquer la situation. Le mouvement social n’en continue pas moins de chercher une issue à la crise dans laquelle la nouvelle époque du capitalisme mondialisé le plonge. De manière certes moins ouverte mais tout aussi tenace, un travail se poursuit : la recherche des moyens théoriques et pratiques d’organiser, dans les conditions actuelles de la lutte des classes, la résistance des forces sociales à la dynamique présente du capital.

Le mondial et le planétaire

Je reprends là le titre d'un article de 1973 d'Henri Lefebvre¹. A cette époque là, la mondialisation était déjà un horizon évident pour cet auteur comme pour d'autres théoriciens marxistes (qui le pensaient le plus souvent en termes de «centres et périphéries», par exemple Samir Amin) ainsi que pour quelques philosophes (par exemple Kosta Alexos). Mais sa possibilité théorique était déjà reconnue dès la fin du XVIIIème siècle, en termes de cosmopolitisme (cf la société des Nations chez Kant d'où l'ONU), d'histoire mondiale (qui absorbe les histoires «nationales» et aboutit à l'Etat mondial chez Hegel, qui envisageait déjà les potentialités des tout jeunes Etats-Unis d'Amérique, âgés à cette époque d'un demi-siècle seulement) et de marché mondial (concept extrapolé à partir de celui de marché national) de Smith à Marx. Ce dernier a perçu d'emblée l'importance du «commerce lointain» dans l'accumulation du capital, et donc de la confrontation violente de formations sociales-économiques différentes. Son modèle théorique (peu étudié) est la «colonisation» destruction des Indes par les Anglais; par rapport à celle-ci la tentative actuelle de «conquête» de l'Asie centrale et du Moyen-Orient par les Américains est une sorte de «remake».

Imaginaire idéologique et problème réel

Qu'on cesse alors de nous rebattre les oreilles avec la soi-disante nouveauté de la mondialisation, ce qui est le cas à l'extrême-gauche ou dans les rangs d'ATTAC ! La seule nouveauté est d'ordre idéologique: le mondial est aujourd'hui présenté comme un nouvel espace de contraintes et de menaces, de terrorisme et de catastrophes. Les médias, les (soi-disants) intellectuels, les politiques et même les militants (écologistes, notamment) contribuent à la production de ce spectacle du chaos qui ne sert qu'à masquer la reproduction élargie du capitalisme à l'échelle planétaire, ou dans une perspective plus historique, une nouvelle phase de la mondialisation du capitalisme, laquelle est initiée dès la préhistoire de ce mode de production².

Mais la question pertinente que devrait vraiment se poser les militants (y compris les «so-called» altermondialistes) est celle du devenir de «l'internatio-

nalisme prolétarien» dans ce contexte. L'expression - qui remonte à la lère Internationale mais qui sent (mauvais) son Komintern - est évidemment obsolète, mais l'idée reste juste: dans l'espace certes intrinsèquement chaotique du marché capitaliste, mais aussi face à des stratégies potentiellement rationnelles et centralisées des tenants du capital (qu'ils en soient les propriétaires, les gestionnaires, les protecteurs - au sens où le souteneur «protège» le capital humain de la pute - ou simplement les apologistes) comment fédérer les intérêts et les combats de tous les exploités et opprimés de tous les pays ? Une telle fédération est bien sûr un horizon, une virtualité théorique dont les rassemblements altermondialistes en un point quelconque de la planète (de préférence à la remorque des «grands de ce monde») risquent fort de n'être qu'une image spectaculaire, c'est à dire inversée, de la réalité du mouvement social au même titre que les fédérations mondiales des syndicats ou les congrès des ministres de l'Ecologie de la planète...

«L'internationalisme prolétarien» se porte évidemment aussi mal que l'ancien mouvement ouvrier, et cela pour les mêmes raisons. L'horizon du mouvement ouvrier a été, depuis 1914 au moins et sans doute bien avant, le cadre national. Le «socialisme» dit réel, c'est à dire stalinien tout comme le compromis de classe social-démocrate/fordiste a eu

«union des gauches», «front unique des partis ouvriers» ou «communisme des conseils ouvriers». Certes, les tenants de ce dernier modèle peuvent protester, à juste titre, de ce que leur choix politique radical ne comporte a priori aucune limitation aux frontières ! Mais, dans les révolutions réelles qui ont effectivement permis à cette forme politique d'apparaître momentanément sur la scène de l'histoire, quels ont été la part, le poids, la priorité réellement accordés à l'exportation de cette forme politique, et plus généralement de la rupture révolutionnaire hors des pays en crise ? Par exemple depuis la Commune de Paris (1871), sa défaite, jusqu'au Portugal pour ne pas parler des grèves généralisées plus récentes, en France et ailleurs ?⁴

Application à l'Europe

Pour finir (provisoirement) sur des considérations plus terre à terre et «d'actualité», j'avancerai que ce symptôme (ou ce non-dit) apparaît comme le fil rouge dans les «débat» sur la défense de la sécu, des retraites, du droit du travail ou sur les «questions européennes» (élections, Constitution, syndicalisme, etc...), plus généralement sur tout le mouvement d'intégration à l'Union européenne (autrement dit le mouvement d'intégration et d'organisation politique du capitalisme à l'échelle continentale). Certes «l'Europe» n'est pas «la mondialisation», mais un des aspects, initiés depuis longtemps, de dépassement du cadre national. Dès 1973, nous avons introduit, Alain Bihl et moi, le concept de «système d'Etats» (distinct de celui d'Etat fédéral ou de Confédération, lesquels n'intègrent que des entités infra-nationales) pour distinguer un des niveaux d'organisation qui permet la liquidation de l'Etat-nation classique; la décentralisation régionale en est l'autre pendant⁵. Ce qui produit un

nouveau type d'Etat (et à terme de société) à trois niveaux d'intégration (dont la désignation est évidemment inadéquate, car héritée d'un passé dépassé) : «continental», «national», et «régional». On pourrait tout aussi bien dire que la mondialisation actuelle se traduit, entre autres, par l'émergence de cadres macro, méso et microétatiques comme centres de pouvoir politique, qui deviendront forcément des foyers de luttés poli-



pour cadre l'Etat-nation et se trouve liquidé, ou illusoirement «survivant»³ en même temps que lui. Et pourtant, je dois constater aujourd'hui encore - comme pendant plus de 30 ans d'expérience «politique»- que l'imaginaire politique, pas toujours conscient évidemment, des militants que j'ai côtoyé, est et reste celui d'une «révolution» nationale, d'un «socialisme» (ou d'un anarchisme) dans un seul pays, aussi bien dans sa version

tiques auxquels les « prolétaires de tous les pays » devront se confronter, et leurs forces d'organisation s'adapter.

Les partis dit verts tentent d'y arriver par exemple au niveau de la représentation politique parlementaire, mais ce n'est pas un niveau qui nous intéresse. Mais cela ne nous permet nullement de ne pas nous intéresser aux « affaires européennes » et de nous imaginer que la dénonciation de « Maastricht » ou « Schengen » peut suffire à tenir lieu de politique (et d'analyse). Au fil des ans, nous devons non seulement avoir une idée plus précise du nouveau cadre étatique dans lequel se jouent les luttes auxquelles nous participons ou qui nous intéressent directement (le système d'Etats européens à 3 niveaux), mais aussi essayer de saisir les possibilités et les virtualités de ce système d'Etats européens dans l'approfondissement du processus de mondialisation. L'actuelle guerre d'Asie du Sud ouest (Palestine, Irak et suivants...) peut nous en donner une idée : une confrontation feutrée avec le système d'Etat américain n'est dans ce cas pas totalement exclue, même s'il se présente actuellement à travers la prisme de la politique traditionnelle d'équilibre des puissances nationales (USA+GB versus France, Allemagne, Russie, + affidés de part et d'autres).

Les vieux oripeaux ne sont pas échangés d'un coup contre les habits neufs dans l'Histoire ! A nous de renouveler notre vision des rapports de force des corps politiques réels !

Une fin helvétique de l'Histoire

Il se peut aussi que le système d'Etats européens n'ait pas d'autre objectif politique à l'échelle mondiale que de se constituer en une Suisse parlementaire, avec des coffres et une monnaie forts, un air un peu plus pur, une sécurité sociale démocratique en échange d'un conformisme politique et une civilité accrue, même et surtout quand on est étranger ! L'émergence de la confédération helvétique comme « havre de paix » dans le chaos européen de la transition entre féodalité et le monde moderne, étatique, bourgeois et capitaliste est à méditer : il a succédé à des guerres extérieures et intérieures très dures, avant de produire l'espace de la neutralité suisse qui se contenta dès lors d'exporter ses soldats d'élite, puis la première grande ONG (la Croix Rouge). Cet espace, capable de résister même à la tourmente nazie, a abrité une société qui a produit en 3 siècles la version helvétique de la fin de l'histoire. Peut-être ne rejoindra-t-elle l'Union européenne que lorsque celle-ci sera helvétisée à son tour ? Et il reste des anarchistes à Lausanne, des Longos à Basel, et quelques autres, salut les gars ! Nonobstant, est-ce pour cela que nous luttons ?

Jean-Marie Heinrich

¹ Espace et sociétés n°82

² Ch.A. Michalet, *Qu'est ce que la mondialisation? La découverte 2004, ou mieux R. Fossaert, Le monde au 21^{ème} siècle, Fayard, 1991, plus difficile à trouver sauf en bibliothèque. Pour un résumé introductif voir mon article « Genèse et déclin des Etats-Nations : Empire ? » ACC n°122 (mars 2001) et n°124 (juin 2001).*

³ Par exemple, question à 100 euros : *qu'est ce qui peut survivre le plus longtemps dans l'Europe des 25 :*

I. - les équipes de foot nationales ?

II. - les armées nationales ?

III. - les formations politiques nationales ?

IV. - les syndicats nationaux ?

⁴ A l'attention de nos lecteurs les plus radicaux : *ma question vaut aussi pour les mouvements répertoriés dans des annuaires des révoltes du type « Le véritable contenu de la prochaine insurrection » (Bibliothèque des émeutes, Bulletin n°8-1987-1994), ou pour des « révolutions inconnues » plus récentes.*

⁵ Alain Bihl et Jean-Marie Heinrich, *La néo-social démocratie, ou le capitalisme auto-géré, Paris, 1979.*

Le dernier ouvrage de Tom Thomas : La crise chronique ou le stade sénile du capitalisme

Personne ne doute que le capitalisme est en crise. Les quelques épisodes de brèves reprises ici ou là permettent aux « experts » de claironner que le système va toujours de l'avant. Pourtant les contradictions se multiplient, s'approfondissent et se résolvent en crises de plus en plus fréquentes et de plus en plus pénibles pour l'immense majorité des populations. Le constat de ces catastrophes n'est pas en question. Les krachs financiers, le chômage, le sous-emploi, la précarité, la misère, les pandémies, les désastres écologiques, les guerres se succèdent à une fréquence accélérée, fragilisant de plus en plus les grands centres du capitalisme. L'analyse des crises quant aux constats n'a guère d'intérêt. Par contre, l'étude de leurs causes en vue de dégager des solutions s'avère bien plus importante.

Face à ceux qui ne voient dans les crises que des causes conjoncturelles ou particulières, face à ceux qui considèrent qu'il ne s'agit là que de dérèglements qu'il serait possible de corriger en mettant l'économie au service de l'homme ou en humanisant le capitalisme ou encore en assignant à l'Etat ou à quelqu'autre super- institution une mission régulatrice, Tom Thomas affirme que les crises sont structurelles et inhérentes au système lui-même.

C'est donc le système lui-même qui est en cause, système qui, comme il sera montré " *ne peut plus se survivre que dans une agonie perpétuelle, une sorte de stagnation dans laquelle ses avancées scientifiques et technologiques ne pourront s'opérer que sur la base de destructions et de chômage croissants, et développement d'une oppression bourgeoise de plus en plus totalitaire dans tous les domaines politiques, culturels et sociaux* ".

Cette situation manifeste ainsi que le capitalisme a créé les conditions objectives de sa propre destruction. Quant à savoir s'il s'effondrera de lui-même ou à l'issue d'un processus révolutionnaire, c'est mal poser la question car la lutte des classes est aussi inhérente au capitalisme que la situation de crise. Et ce qui est certain, c'est que les crises minent le pouvoir politique de la bourgeoisie, sapent les alliances de classes sur lesquelles est basée son hégémonie, suscitent des mouvements de résistance, aiguissent les conflits, exacerbent les antagonismes. De la manière dont ceux-ci seront résolus, résultera le socialisme ou la barbarie.

Paru aux Editions "Contradictions" Bruxelles 140 p., 10 euros.

ISBN 2 - 87090-048-1 ISSN-0770-8521 D
2004-2184-2

Pour écrire à l'auteur:

Tom THOMAS 83 rue Tolbiac 75013 PARIS

Comme promis dans le dernier numéro d'ACC, nous revenons de manière détaillée sur la CES. L'auteur de l'article est un des animateurs de l'association "**Les Amis de l'Emancipation Sociale**" décrite dans l'encadré de la page 7. Les dessins ont été ajoutés par la rédaction d'ACC.

La lecture de ce texte est déconseillée aux adhérents confiants et sereins, fortement attachés à leur syndicat ! Ce qu'ils apprendront pourraient bien les déstabiliser. Ils comprendront mieux ce qui nous est arrivé l'an dernier sur les retraites et cette année sur la Sécu; ils découvriront aussi qu'en temps ordinaire - quand la faible niveau des luttes ne contraint pas les appareils à la transparence - leur organisation s'est condamnée à cogérer diverses régressions, en collaboration avec le système dominant..

Est-ce le cas de toutes les "grandes" Confédérations ? Oui. Reste à voir si le G10 ne va pas, lui aussi, adhérer à la CES...

La Confédération Européenne des Syndicats, chape de plomb sur l'esprit de lutte

En 2003, un événement «syndical» est pratiquement passé inaperçu, et pourtant, du 26 au 29 mai, à Prague, étaient réunis, lors du 10^{ème} Congrès de la Confédération des Syndicats européens, 650 délégués appartenant à 77 confédérations syndicales nationales, émanant de 35 pays. Ce silence radio a pourtant une signification car, au cours de ce congrès, se jouait une partition que les travailleurs ne devaient pas entendre, celle d'une collusion manifeste entre le capital et les forces censées représenter le travail, pour mieux en accroître le taux d'exploitation. Curieuses effusions en effet : que Jacques Delors, lui qui a soutenu les contre-réformes sur les retraites, se fasse longuement ovationner peut paraître indécent, certes, mais que Valéry Giscard d'Estaing occupe longuement la tribune pour saluer «l'excellente participation et l'engagement dont a fait preuve votre dirigeant au sein de la Convention» adoptant le projet de Constitution européenne, laisserait supposer que l'on se trouve ailleurs, et bien non ! Et ce, malgré les multiples interventions susceptibles d'accroître le malaise. Que le Président du patronat européen, le 1^{er} Ministre tchèque, le Ministre du travail grec viennent palabrer doctement dans cette enceinte ne semblait pas effaroucher les congressistes ... Les discours tenus, malgré langue de bois et euphémismes, furent pourtant clairs. Il s'agissait de l'avenir des syndicats, de leur accord pour la mise en œuvre de politiques de «modérations salariales», d'acceptation des contraintes externes, de la dure «loi de la concurrence» et des «exigences de la compétitivité entre Etats».

L'écrasement des salaires, les régressions sociales doivent en effet être admises avec l'assurance que la «paix sociale» sera maintenue. Le contexte n'est pourtant pas euphorique pour les délégués syndicaux, la «stratégie néo libérale» ou plus exactement de domination du capitalisme sauvage à dominante financière a déjà fait des ravages : le taux de syndicalisation a diminué partout, les travailleurs se reconnaissent de moins en moins dans ces syndicats qui sont incapables d'influer sur la répartition des richesses. En 10 ans, de 1985 à 1995, pour ne prendre que quelques exemples, le taux de syndicalisation est passé de 47,7 % à 35,8 %, en Grande-Bretagne de 45,5 % à 32,9 %, en Allemagne de

l'Ouest de 41,3 % à 28,9 % et en France de 14,5 % à 9,1 %¹.

Pour comprendre la nature de ce Congrès de Prague, un retour en arrière s'impose. D'où vient la confédération européenne des Syndicats, telle est la première question à se poser, tout en concernant les rapports qu'elle entretient avec l'Union Européenne. Le Congrès de Prague même s'il a donné lieu à quelques contestations sur le programme imposé aux congressistes, ne constitue pas un tournant mais plutôt la confirmation d'une collusion manifeste entre un certain type de syndicalisme et le patronat européen. Le programme de la CES est indéfendable, lourd de contradictions à venir, desquelles pourrait émerger un autre type de syndicalisme.

I - Eléments d'histoire. Origine. Fonctionnement.

La CES s'est créée tardivement, officiellement en 1973. Il faut se tourner vers ses géniteurs pour en saisir les particularités. La Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) qui s'oppose aux syndicats plus combatifs sous influence communiste regroupés dans la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), fondée, en 1950, l'organisation régionale européenne des syndicats. Il s'agit en fait, par une proximité plus grande, d'accompagner le plan Marshall et, au delà de la prégnance américaine, de détourner les travailleurs de toute velléité révolutionnaire. La période keynésienne semble s'y prêter ainsi que la montée en puissance des institutions européennes. Deux ans après la création de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA), un Comité des 21 syndicats affiliés se met en place, puis après le Traité de Rome (1958), est formé un secrétariat syndical européen. Tout se passe comme si la Communauté européenne généraît, à côté d'elle, voire en son sein, une Confédération Européenne, acquise à la cogestion. D'ailleurs, pour les syndicats ouvertement sociaux démocrates, comme en Allemagne, la nécessité de la lutte des classes pour obtenir satisfaction n'imprègne pas les esprits des salariés ; ils forment les gros bataillons de cette structure supranationale. Ce n'est qu'en 1974 que des syndicats d'obédience ou d'origine chrétienne (CFTC, CFDT) adhèrent à la CES. C'est donc au mo-

ment où la **contre-révolution libérale** commence son offensive et avant même la chute du mur de Berlin que ce regroupement de dirigeants syndicaux acquiert une réalité certaine. Ceux qui appartenaient à la FSM défunte ne tardent pas à la rejoindre, comme la CGT. De la cogestion, l'appareil suffisamment intégré à une politique européenne pour passer sans état d'âme à une **politique d'accompagnement des politiques libérales**.

D'autant que les **statuts de la CES** ne laissent percer aucune ambiguïté. La CES regroupe, non seulement les confédérations syndicales nationales affiliées, mais également les comités syndicaux européens, en d'autres termes, la bureaucratie intégrée depuis longtemps dans les institutions européennes. Ce syndicalisme de dirigeants et d'experts a donc, en quelque sorte, des mini ambassades de représentations qu'on veut bien leur octroyer dans les différentes commissions ad hoc. Ce mode de fonctionnement technocratique, coupé de la base, pénétré des idées de collaboration harmonieuse entre la capital et le travail, est totalement soumis aux impératifs de l'économie dont ils ne contestent pas la validité. Sa dépendance financière, «partenariale», est d'ailleurs emblématique : 73,7 % de ses fonds proviennent de l'Union européenne, le reste des syndicats affiliés. Cette grande largesse des dominants doit donc être payée de retour.

D'ailleurs, dès le **Traité d'Amsterdam** (1997), la messe est dite : la langue de bois libérale ne doit pas faire illusion, il s'agit d'entamer un processus de renforcement de l'exploitation capitaliste des travailleurs. Afin de favoriser «un haut degré de compétitivité» et de «convergences», «la main d'œuvre doit être susceptible de s'adapter», «le marché du travail (doit) réagir rapidement aux changements économiques» et il convient, bien sûr (!), de «moderniser les régimes de protection sociales, afin de les rendre plus favorables à l'emploi». Car, c'est bien connu, prouvé... la baisse des retraites, des prestations de santé pour les travailleurs, l'exonération des charges sociales pour les patrons, favoriseraient l'embauche ! On sait ce qu'il en est ! La régression sociale programmée et par conséquent la baisse du salaire indirect des travailleurs, n'ont qu'un sens, celui

d'accroître les profits.

Comment se situe la CES dans cette configuration nouvelle par rapport à l'ère keynésienne, celle ouverte par l'Acte unique (signé en 1986, mis en œuvre au 1.1.1993), consacrant la libre circulation des marchandises et des capitaux, dans l'espace européen ? Quelle conception du syndicalisme entend-elle promouvoir face à l'attaque frontale du capital ?

II – La CES n'est pas une organisation syndicale (?)

Paradoxalement, malgré les syndicats qui y sont affiliés, la question mérite d'être posée. La définition que la CES donne d'elle-même, indépendamment de la politique suivie, est déjà très révélatrice : le syndicalisme est pour elle une « **instance de régulation entre deux sphères, le public et le privé** » qui « **ne relève pas de la lutte des classes mais de l'institutionnalisation de la politique européenne** », rien à voir donc avec la défense des intérêts collectifs de salariés qui seraient antagoniques avec ceux du patronat. Cette cogestion dans l'Union se déroule dans un lieu opaque, le « **secrétariat des partenaires sociaux** », créé « **en collaboration avec les organisations d'employeurs et avec le soutien de la Commission européenne** » (on ne peut mieux dire) qui se fixe comme but de promouvoir la domination du capital libéralisé ou pour adopter la suffisance technocratique de la langue de bois des technocrates, « **la cohérence de la gouvernance économique globale** », c'est plus rassurant ! Mais, comme il faut bien faire référence à la réalité dramatique des licenciements boursiers, l'on demandera aux travailleurs « **leur participation (par l'intermédiaire de leurs syndicats) aux processus de restructuration y compris les fusions-acquisitions** ».

Comme l'interrogation sur la nature de cette Europe en construction est posée, avec de plus en plus d'acuité et d'ampleur via les luttes sociales, la persistance d'un chômage de masse, le développement de la précarité, Emile Gaboglio², dès 1997, se fit catégorique : « **Abandonner Maastricht serait de la folie pure** », car le protocole social de ce Traité serait une grande victoire. « **Les partenaires sociaux et européens deviennent co-régulateurs dans le processus décisionnel** », d'ailleurs les conventions collectives européennes (doivent) se substituer aux conventions nationales. La CES, en effet, comme l'Union Européenne, s'est dotée, sans consultation aucune des salariés des différents pays, d'un « **rôle supranational** », « **semi-législatif** » « **garanti par les partenaires sociaux** ». En d'autres termes, et l'on va en mesurer les dégâts, les accords cadres signés entre la CES et le patronat européen deviennent, automatiquement, des directives européennes. Quant aux restructurations, aux privatisations, elles sont incontournables, tout comme les critères de convergence sont immuables...

Sous les coups de boutoir des luttes, la présence de confédérations nationales

en apparence plus combatives, la CES peut-elle évoluer ? Rien n'est moins certain. Le Congrès de Prague en est, d'une certaine façon, l'illustration.

III – Le Congrès de Prague, tournant ou confirmation des orientations libérales ?

Ce Congrès fut l'occasion, le 29 mai 2003, de remplacer l'équipe dirigeante. Ce fut une pure formalité. Emilio Gaboglio issu de l'Action catholique italienne, profondément opposé aux luttes sociales, ayant promu, inscrit dans la table de loi de la CES, l'activité de lobbying auprès des instances européennes, se retirait, de même son adjoint depuis 12 ans, Jean Lapayre de la CFDT. Les jeux de coulisse étaient fait ; ils furent remplacés par John Monks, secrétaire Général des TUC anglais, ayant pour adjoint Rainer Hoffmann du DGB, en fait un technocrate de cette organisation allemande qui, depuis des années, est détaché dans un institut de recherche syndical à Bruxelles. Gageons qu'il est un expert convaincu des « **bienfaits** » incontournables de la concurrence, des contraintes externes et de la nécessaire adaptation des travailleurs.

L'objet du Congrès était pourtant ailleurs. Il s'agissait d'adopter le programme d'actions de la CES. Le rapport d'activité de l'équipe sortante et la nature des **amendements proposés au soi-disant programme** en dit long sur la nature même de cette organisation et sur les contradictions-adaptations qui s'y sont exprimées.



Le rapport d'activité de la CES approuve à l'unanimité la stratégie européenne pour l'emploi qui doit être renforcée. Autrement dit, est accepté un document de la Commission Européenne, issu des discussions entre la CES et l'UNICE³, daté du 8 avril 2003, qui précise : « **les États membres doivent promouvoir une organisation du travail plus flexible et réexaminer les réglementations du marché du travail ..., la priorité (doit être) donnée à la réduction de la dette publique et à la réforme des systèmes de retraite et de santé** ».

Cette langue de bois, les salariés en ont appris la signification réelle : réduction du nombre de fonctionnaires, y compris dans les services sociaux et de santé publique, privatisation des services pu-

blics, voilà pour les moyens de réduire la dette auxquels s'ajoute la destruction des acquis sociaux par l'exonération ou la baisse des charges patronales visant à réduire le coût du travail au bénéfice des patrons européens. Les exploitateurs ne peuvent que se réjouir également de l'acceptation de leurs pratiques de licenciements boursiers, de délocalisations lucratives, les travailleurs doivent s'adapter...

En ces temps de régression et d'émergence des luttes, ce discours était difficilement acceptable. Le vent frais de la contestation est parvenu à souffler, à percer les murs dans lesquels étaient confinés les congressistes. Les représentants du DGB ont demandé un **réexamen du pacte de stabilité**. C'était dans la ligne de leur propre Gouvernement social-libéral. Il n'empêche, cette motion majoritaire ne fut pas adoptée, elle ne parvint pas à recueillir les 2/3 des voix. Les statuts verrouillent la démocratie pour que rien ne change. D'autres minorités se sont fait entendre : les syndicats belges ont proposé de soustraire les services publics aux règles de la concurrence. RE JETE. Ils ont proposé également, timidement, de « **prévoir la possibilité d'un retour du régime de propriété privée au public** ». REJÈTE. Sur la voie du libéralisme, aucun retour en arrière n'est possible. FO a demandé que la CES soit indépendante des institutions de l'Union européenne. REJÈTE.

Quant aux syndicats français, leurs positions mériteraient d'être divulguées largement. Entre camouflage des besoins de la CES et surenchère libérale, on se demande si certains « **syndicalocrates** » ne visent pas des postes de responsabilité au sein de l'Union européenne.

La CGT, la CFDT et l'UNSA, d'un commun accord, ont en effet proposé de remplacer dans un amendement des termes qui pourraient choquer les salariés qu'ils sont censés représenter ; ils ont obtenu satisfaction : « **Défondre le cadre juridique de l'Union européenne par l'instauration de fonds de pension professionnels** » a disparu au profit « **d'institutions de retraites professionnelles** », termes utilisés comme synonyme dans de nombreux documents de la CES. Au delà de l'hypocrisie et du camouflage, les pudeurs des représentants de ces organisations dissimulent la volonté de se transformer demain en gestionnaires des fonds de pension, moyen pour eux de **s'intégrer dans le capitalisme financier** prévaricateur et de sauvegarder leurs appareils en déliquescence de représentativité. D'autres amendements de ces organisations démontrent, si besoin en était, leur souci de reconnaissance. Pour certains, comme la CGT, leur passé récent leur colle trop à la peau. Ainsi, cet amendement de complaisance appelant au « **renforcement des services d'intérêt général** », notion très chère à la Commission comme arme de guerre contre les services publics étatisés, tout cela enrobé bien évidemment d'une pétition

de principe sans importance, mais qui confère le label de progressiste. En effet, ce renforcement des services d'intérêt général est censé, dans le cadre de l'élargissement de l'Europe, «contribuer au progrès économique et social, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de travail».

Dont acte, le souffle de la contestation n'est qu'un mince filet d'air dans une atmosphère de putride collaboration. La CES reste instrument social libéral dont la finalité consiste à faire accepter la régression sociale dans l'espace européen et en aucune manière un moyen de lutte contre la machine de guerre qu'est l'Union Européenne élargie.

IV – La CES, instrument de combat du social-libéralisme

L'habillage idéologique est une nécessité pour l'instauration du capitalisme rentier, spéculatif, pour assurer sa suprématie et, dans une «relative paix sociale», anesthésier les consciences pour leur faire accepter volontairement leur servitude.

L'emploi abusif de notions pseudo-scientifiques, telles que modernité, adaptation ou d'euphémismes se substituant à licenciements, chômage, tels que les «sorties et retours sur le marché du travail», révèle bien la tentative cynique de faire admettre, comme un fait inéluctable la «nécessaire» destruction des acquis collectifs. Les citations qui suivent, émanant des documents de la CES, en démontrent la nature perverse.

«Les régimes de protection sociale, les retraites (doivent être) adaptées aux nouvelles formes de travail ... au vieillissement démographique». En effet, sous prétexte de «ne pas exclure les travailleurs âgés du marché du travail», de lutter contre la discrimination de ces travailleurs qui «n'auraient plus le choix» de travailler après 65 ans, de bénéficier d'une retraite à la carte comme le demande avec insistance la CFDT, il faut «soutenir une politique d'allongement de

la durée de la vie active».

Puisque la modernité contraindrait les salariés «aux changements d'employeurs ainsi qu'aux sorties et retours sur le marché du travail», il conviendrait d'une part, sans être jusqu'au-boutistes, de soutenir «les politiques de mises au travail», mais le «recours à de telles mesures (doit être) pratiqué avec modération» car elles «pourraient aboutir à forcer les gens à accepter n'importe quel travail, notamment en limitant l'accès à l'aide sociale». Mieux vaut d'autre part, «remettre en cause la durée et le montant de l'indemnisation du chômage pour lutter contre la paresse assistantielle des chômeurs». Qu'en de termes choisis, cela est-il dit!

Convenons-en, l'on ne peut être contre les privatisations, il faut donc à la fois adopter à cet égard un principe de «neutralité» tout en s'opposant aux monopoles publics de gestion de biens communs, comme l'eau et l'électricité, tout en souhaitant, pour éviter tout excès, la mise en place d'une autorité de régulation pour accompagner les privatisations, comme le prévoit, dans sa grande sagesse, l'Union européenne !

Quant au droit au travail, cessons d'être utopiques, il doit se résumer au «droit de travailler et d'accès au service de placement lorsque le marché ne permet pas de l'exercer». Seul le marché, ce Dieu tutélaire du libéralisme, permet en effet de se procurer ou non du travail. Quant à savoir ce qui a permis de créer les grandes infrastructures, mieux vaut ne pas soulever ce lièvre.

Ces incantations vertueuses au profit de l'esprit du Capital ne doivent pas occulter les acquis régressifs de la CES. A son actif, un certain nombre de contre-réformes intégrées au droit français éclaircissent son efficacité libérale.

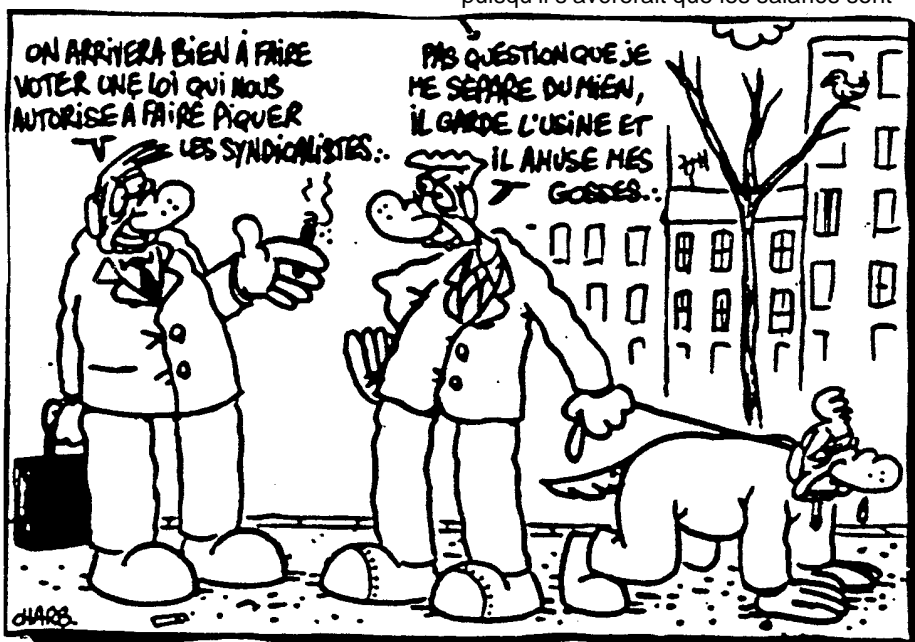
Sous prétexte de l'égalité hommes-femmes, la directive européenne de 1976, avec le consentement intéressé de la CES, a aboli l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie. Et puisqu'il s'avèrerait que les salariés sont

supérieurs en droit aux patrons, une directive européenne de 1989 prétend rétablir l'égalité de responsabilité entre employeurs et travailleurs. En effet, contrairement à la loi française de 1898 désignant les employeurs, maîtres de l'organisation du travail et de la sécurité de leurs salariés, comme responsables des accidents du travail, la nouvelle réglementation européenne considère que «les travailleurs (ou leurs représentants) et les employeurs sont coresponsables de la sécurité, ils doivent veiller, par une participation équilibrée, à la prise de mesures nécessaires de protection des salariés». Comme chacun peut le constater, dans les entreprises, les patrons ne sont plus maîtres chez eux, les salariés peuvent imposer leur «participation équilibrée»!

Flexibilité oblige, les à-coups de la production, les zéro-stocks et autres méthodes de management souple nécessitent une grande adaptation, vouant aux gémonies la réglementation archaïque d'un Code du travail qu'il convient d'enterrer! Ainsi, la directive européenne de 1993 considère avec mansuétude que la «période minimale de repos quotidien est fixée à 11 heures, ce qui donne la possibilité à l'employeur de faire travailler les salariés jusqu'à 13 heures par jour». Gageons qu'un autre verrou réglementaire va bientôt sauter sous l'effet conjugué de l'entrée des nouveaux pays de l'Est dans l'Union et, sur l'insistance de Tony Blair : celui de la semaine de 48 heures maximales. Comme l'a souligné ce vieux Karl Marx, l'allongement de la journée (outre l'intensification du travail et le recours aux machines et autres robots qui intensifient la productivité du travail) sont un des moyens d'accroître le taux de profit et donc d'exploitation de la force de travail.

Et, dans l'hypothèse qui ne saurait être exclue, où les salariés se révoltent, la CES a même prévu son acceptation future de la répression. Noske, le chien sanglant de la «répression socialiste» contre le mouvement ouvrier doit, dans sa tombe, soupiner d'aise⁴. Car, naturellement, «des restrictions (du droit de réunion, de manifestation, de liberté de pensée, de presse...) peuvent être apportées à l'exercice de droits fondamentaux, notamment dans le cadre (pour défendre!) d'une organisation commune de marché». La possibilité est donc ouverte, selon «l'intérêt général des marchés», de les interpréter et de les restreindre. Et puis, il faut montrer beaucoup de mansuétude vis-à-vis des forces de maintien de l'ordre capitaliste : «la mort (ne peut être) considérée comme infligée en violation du droit à la vie dans le cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire pour réprimer une émeute ou une insurrection». Bref, le droit de tirer dans la foule n'est aucunement une violation du droit à la vie. Amen !

Le mouvement syndical réel saura-t-il se dégager de cette gangue sociale libérale qui organise la défaite du mouvement ouvrier ?



Vers un nouveau type de syndicalisme, offensif et anticapitaliste ?

La CES n'est pas seulement un organisme inadapté à la nouvelle puissance du capital transnational qui favorise le dumping social des entreprises, la mise en concurrence fiscale des Etats européens. Elle n'est pas seulement une structure incapable de mobiliser les travailleurs contre les conséquences négatives du monétarisme et de la déréglementation européenne qui se traduisent par le recours au chômage massif, la précarité du travail, la pauvreté de fractions de la population et la marginalisation de régions entières délaissées par le capital nomade. La CES et l'UNICE, cet organisme qui représente le patronat européen, se considèrent, en effet, comme « **acteurs de la législation sociale européenne** ». Cette collaboration a été formalisée dans un « *protocole social* » qui ne laisse percer aucune ambiguïté. La CES n'est pas une force d'opposition au capital et, naïvement l'on peut se demander pourquoi la CGT est embarquée dans cette galère, pourquoi Bernard Thibault dithyrambique, a fait l'éloge de Gaboglio, ce vieux «jaune» sur le départ, en proclamant que c'est « *un dirigeant comme il les aime* ». Car, depuis au moins 1985, le bilan peut en être tiré. La CES a accompagné, voire orchestré à force de discours euphorisants et langue de bois, le recours à la précarité, aux temps partiels en louangeant la flexibilité, l'employabilité et la mobilité. L'acceptation du chômage de masse, la privatisation des services publics, l'accroissement de l'exploitation du travail font partie de ses prouesses.

Certes, la CES pourrait être secouée de contradictions, mais elles ne viendront pas de l'intérieur de cette forteresse sociale-libérale. Sans négliger le travail de regroupement, de dénonciations nécessaires formulées par les syndicalistes qui siègent ou ont connaissance de ce qui se trame dans cette structure, force est de constater que les bureaucraties frileuses, soucieuses de leur pérennité, ne sont pas des modèles d'ouverture aux aspirations des salariés, des chômeurs, des exclus.

Aujourd'hui, le **défi à relever** consiste pour les représentants des salariés à **faire la démonstration de l'utilité et de l'efficacité des luttes**. Et, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, les exploités n'ont pas abandonné le combat, ils ne se sont pas résignés à subir les conditions de plus en plus dures pour eux et pour la génération qui vient. La CES est un anachronisme hérité des 30 Glorieuses, de la lutte anti-communiste qui comme son géniteur, l'Union européenne, s'est convertie aux vertus du libéralisme. Des contradictions vont apparaître. Les champs syndicaux et politiques sont travaillés par l'irruption des luttes sociales et par la désaffection des « citoyens » vis-à-vis des forces politiques traditionnelles. Certes, l'internationale syndicale a une génération de retard sur celle du capital, certes, la construction d'une alternative crédible, donnant un sens aux combats à mener, fait cruellement défaut. Mais le moteur de la lutte des classes, bien que grippé par les scories libérales, ne peut que, sous l'effet de la polarisation sociale en cours, redémarrer avec plus de force. Il est imprévisible.

Gérard Deneux.

Sources pour cet article :

Le manifeste des 500 pour l'indépendance syndicale – n° 60-61 de mai-juin 2003 *Le Monde* du 31.05.2003 - *Le Monde Diplomatique* – Refondre le syndicalisme – juin 1999 - *Le Monde Diplomatique* - Le retour des rebelles – mai 98 - *Le Monde Diplomatique* - Comment apprivoiser et fragiliser le syndicalisme – nov. 1997

¹ *Le taux de syndicalisation n'est qu'un indicateur de désaffection parmi d'autres. Les traditions syndicales ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. La prégnance des grèves, la création de syndicats plus contestataires, le poids de l'histoire sont d'autres paramètres, dont il faudrait tenir compte. Il n'empêche. Le taux de syndicalisation en 2004 doit encore être plus bas que ceux connus en 1995.*

² *Dirigeant de la CES depuis son origine, abandonne ses mandats lors du Congrès de Prague.*

³ *UNICE : Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe. Organisation patronale européenne, c'est le MEDEF européen, en quelque sorte.*

⁴ *Noske, dirigeant social-démocrate allemand, au pouvoir, ordonna la répression sanglante contre le mouvement insurrectionnel qui embrasait l'Allemagne. Elle aboutit aux meurtres de Rosa Luxembourg et de Karl Liebknecht. Surnommé pour ses états de service le chien sanglant par les ouvriers.*

Les Amis de l'Emancipation Sociale (AES) :

Une association locale autonome

Cette association, née il y a maintenant un an et demi, « *pense global pour agir local* », selon la formule consacrée. Toutefois, ses ambitions méritent d'être soulignées par leur originalité qui rencontre d'autres initiatives de même nature. Pour l'AES qui limite, pour le moment, son champ d'intervention au Nord Franche Comté, l'émancipation sociale est à la fois individuelle et collective, à défaut elle serait inopérante ou sans effet sur le réel. Altermondialiste, elle fonde son action et ses interventions sur une critique radicale du système capitaliste et ses dérives libérales et guerrières, soulignant qu'une telle critique, pour être pertinente, doit résolument s'appuyer sur les aspirations des « exploités », des « précaires », des « sans droits », en particulier sur la fraction de la jeunesse qui entend rompre avec l'idéologie dominante de soumission et d'égotisme.

Elle considère en outre que la transformation sociale réelle passe non seulement par les combats collectifs qu'il convient de mener, mais également, par l'approfondissement des pratiques démocratiques qui, seules, peuvent permettre de rejeter les carcans bureaucratiques des appareils. La démocratie est une fin et un moyen. Une fin parce qu'elle implique l'instauration d'une véritable démocratie sociale dans tous les secteurs de la société et participe donc de l'émancipation sociale. Un moyen car elle est le mode d'expression, de lutte de l'immense majorité des salariés dominés qui, pour faire valoir leurs véritables aspirations, doivent conjuguer démocratie directe, démocratie participative, et délégation contrôlée, et ce, à tous les niveaux de leurs interventions.

Dans un monde sous emprise des politiques dictées par l'hyperpuissance américaine, des impérialismes secondaires sous influence et de leurs instruments supranationaux (OMC, FMI, Banque Mondiale, Commission européenne ...), l'association entend promouvoir et participer localement à toutes les initiatives pour la Paix, la Justice et la Solidarité entre les peuples. Elle s'oppose par conséquent à toutes les menées impérialistes, militaristes et guerrières.

Pour être en adéquation avec les objectifs qu'elle s'assigne, tout en tenant compte de ses limites actuelles, elle entend devenir à la fois un lieu ouvert de formation à caractère populaire et un lieu de réflexion incitant à l'action collective. Diffuser des clés d'interprétation du monde et susciter la volonté de le transformer par l'agir collectif, telle pourrait être sa devise.

Se défiant des appareils politiques et syndicaux, dits de gauche ou prétendant défendre les salariés, mesurant les limites du système représentatif, l'AES concentre ses efforts à l'**émergence de nouveaux militants** qui, en capacité de penser par eux-mêmes, d'intervenir dans l'espace public, puissent influencer sur les enjeux des débats en cours. Pour ce faire, elle édite un bulletin régulièrement, réalisé par les autodidactes qui composent l'association, et fait appel aux contributions de ses sympathisants.

Dans la conjoncture présente de régressions sociales, de collusions avec le libéralisme dominant et d'offensives néolibérales, elle entend peser localement, en suscitant de larges alliances visant à modifier les champs associatif, syndical et politique, à favoriser l'émergence dans différents milieux d'une gauche anticapitaliste qui prenne véritablement en compte les dimensions écologiques du combat pour l'émancipation humaine.

Pour contacter ou adhérer à **AES** : Fabien Desgranges 29 rue de la Libération 70290 CHAMPAGNEY EBOULET (desgranges-fabien@wanadoo.fr ou emancipation.sociale@laposte.net Tél. 03 84 30 21 06 (Gérard Deneux)). C'est à la même adresse que vous pouvez vous abonner au bulletin "**L'Emancipation Sociale**" pour la somme de 8 euros. Au sommaire de sa dernière livraison (n° 33 – mai/juin 2004 36 pages) vous trouverez notamment un article sur l'oppression patronale et le renouveau syndical aux Etats-Unis qui reprend une contribution à un débat organisé le 12 mai 2004.

Une hypothèse à propos du leitmotiv : « on ne travaille pas assez en France »

La même antienne...

On se souvient que, l'an dernier, lorsque sous la pression des événements, feu le gouvernement Raffarin II avait dû envisager un plan destiné à prévenir la reproduction de la catastrophe sanitaire provoquée par la canicule (15 000 morts), il n'a pas trouvé d'autre moyen pour le financer que d'envisager de supprimer un jour férié. Bref, pour éviter aux petits vieux de casser leur pipe avant l'heure, les actifs employés n'avait qu'à retrousser un peu plus longtemps leur manche.

La même antienne (« on ne travaille pas assez en France ») nous avait été servie pendant tout le printemps précédent, où il s'était agi pour le gouvernement, ses mentors patronaux et leurs chiens de garde académiques et médiatiques de prévenir puis de combattre les manifestations de rue et les grèves que le projet de réforme de l'assurance vieillesse avaient déclenchées. D'ailleurs, ce projet revient lui aussi tout entier à contraindre à faire travailler davantage, sur l'ensemble de leur vie active, ceux qui seront pourvus d'un emploi, pour au mieux conserver leur droit à pension et, le plus souvent, les voir révisés à la baisse.

Et, depuis quelques semaines, c'est le même refrain que les mêmes nous resservent en s'en prenant cette fois-ci à la semaine de 35 heures et aux lois Aubry qui l'ont instituée. C'est d'autant plus étonnant que, ainsi qu'ACC l'avait parmi d'autres dénoncé à l'époque, ces lois ont surtout permis au patronat de bloquer les salaires pendant deux à trois ans; et d'imposer une plus grande flexibilité dans l'usage de la main-d'œuvre. Sans compter les quelques 400 000 emplois qu'elles auront permis de créer, selon différentes études de l'INSEE et de la DARES (le service statistique du Ministère du travail et de l'emploi).

Inutile ici s'appesantir sur la récurrence du discours visant à culpabiliser les chômeurs, en les rendant responsables de leur inactivité forcée. Remarquons toutefois que cette pression idéologique est suivie d'effets : à travers le PARE et la transformation du RMI en RMA, on a cherché à convertir l'inactivité forcée en un travail forcé, à contraindre les chômeurs à reprendre un emploi, fût-ce à des conditions de rémunération et de qualification généralement inférieures à celles accordées aux salariés en général.

La récurrence de ce slogan « on ne travaille pas assez en France » et des pressions qui l'accompagnent – dont je n'ai donné ici qu'un petit aperçu – demande à être expliquée. Certes, historiquement, la bourgeoisie a toujours fait l'apologie du travail en général. Rien d'étonnant à cela. C'est le travail en général, abstraction faite de ses conte-

nus et de ses formes particuliers et concrets, ce travail *abstrait* dont parle Marx, qui produit seul de la valeur. Et le capital n'est pas autre chose qu'une « *valeur en procès* » (Marx encore), c'est-à-dire une valeur qui se conserve et qui s'accroît en un continuuel procès cyclique, au cours duquel elle absorbe sans cesse une valeur nouvelle, fruit d'une nouvelle dépense de force de travail. On aura compris que, derrière son apologie du travail, c'est l'exploitation de la force de travail salariée que la bourgeoisie exalte.

Dans cette apologie du travail, la bourgeoisie est traditionnellement rejointe par la *petite-bourgeoisie*, agraire, artisanale, commerçante ou intellectuelle (les professions libérales), dont les revenus et le statut social reposent sur la mise en œuvre, par une force de travail individuelle ou familiale, de ses propres moyens de production. Ce qui est ici exalté, par contre, c'est l'effort personnel ou familial poursuivi dans le cadre d'un métier ou d'une profession déterminée, fiers de leurs propres savoirs et savoir-faire, de leurs propres normes et traditions, de leur autonomie et de leur indépendance aussi, volontiers opposées au statut subordonné du travail salarié.

Bien que leur expérience du travail soit, pour l'immense majorité de leurs membres, celle de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation, les classes salariées elles-mêmes n'ont pas été à l'abri de cette apologie du travail. Dans son pamphlet célèbre, *Le droit à la paresse* (1883), Paul Lafargue se désolait déjà de cette « *étrange folie (qui) possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste* » qu'est « *l'amour du travail, la passion furibonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture* »¹. Sans doute faut-il y voir l'effet conjugué de la nécessité se faisant vertu ; mais aussi un des moyens que les classes ouvrières en question ont trouvés pour reconquérir dignité à leurs propres yeux et, de ce fait, un moyen paradoxal de résistance à leur propre oppression.

... Une antienne moins pesante à une certaine époque

Cependant, au cours des dernières décennies, cette apologie du travail s'était singulièrement atténuée et infléchie. Y avaient contribué les formes d'exploitation et de domination du travail que le compromis fordiste, par lequel s'étaient soldées et la crise des années 1930 et la seconde guerre mondiale, avaient mis en place.

Du côté de la bourgeoisie, la valorisation du capital reposait désormais non pas tant sur l'exploitation *extensive* de la force de travail (la production de plus-

value absolue par augmentation de la durée journalière, hebdomadaire, annuelle du travail et par son intensification) que sur son exploitation *intensive* (la production de plus-value relative par augmentation de la productivité du travail). Cela explique pourquoi, pendant les soi-disant « *trente glorieuses* » fordistes, en contrepartie d'un élargissement et d'un approfondissement des méthodes fordistes de production (dont le travail à la chaîne est l'archétype), la bourgeoisie a pu consentir, en plus d'une augmentation des salaires réels, une diminution du temps de travail journalier, hebdomadaire, annuel ainsi que de la durée de la vie active. C'est que les gains de productivité, générés par les méthodes fordistes, étaient suffisants pour financer à la fois ces concessions au salariat et l'accumulation du capital.

Du côté du prolétariat, l'élargissement et l'approfondissement de ces mêmes méthodes fordistes, en vidant le travail du restant de son contenu d'autonomie et d'inventivité, en le privant de tout sens par sa parcellisation et par sa réduction à la répétition indéfinie de quelques opérations élémentaires, autrement dit en le rendant de plus en plus abstrait (sacré Marx !), eurent également raison de l'exaltation du travail productif. On sait que cela devait aboutir à une « *crise du travail* » à partir de la fin des années 1960, dont les manifestations multiples et variées furent l'absentéisme ouvrier grandissant, l'accélération du turn-over, le coulage et le sabotage le long des chaînes, enfin la révolte des OS, ces soutiens du fordisme, et notamment des plus jeunes d'entre eux, qui n'étaient plus disposés à « *perdre leur vie à la gagner* » en pratiquant un boulot abrutissant à force d'abstraction.

Crise et révolte d'autant plus radicales que le fordisme avait doublé la production de masse d'une consommation de masse, auquel son caractère marchand-spectaculaire donne une apparence de fête permanente ; mais aussi de loisirs de masse (tourisme, spectacles culturels et sportifs, télévision, etc.) occupant et colonisant le surcroît de temps libre dégagé par la réduction du temps de travail ; enfin d'une scolarisation (secondaire puis bientôt supérieure) de masse, pour alimenter ses besoins grandissants en cadres moyens et supérieurs. Autant de processus générateurs d'un individualisme grandissant, d'une personnalité narcissique à tendance autoréférentielle, peu disposée à se plier au régime de caserne que continuait de pratiquer l'usine fordiste.

Il ne restait plus que la petite-bourgeoisie pour vouer un culte au dieu Travail, à côté des déesses Famille et Patrie. Son repli sur ces valeurs vichystes était d'autant plus violent que, de toute part, elle voyait son univers matériel, social, institutionnel et mental s'écrouler

sous la dynamique économique et idéologique du fordisme. Mais pareil repli constituait du même coup l'aveu que ce culte semblait bien appartenir à un passé décidément révolu ; que seuls quelques fossiles politiques tels que l'inénarrable Royer, ministre du Commerce et de l'Artisanat (traditionnellement le ministère en charge de la petite-bourgeoisie urbaine) des trois gouvernements Messmer (1972-1973), osait défendre, en dépit de l'hilarité générale qu'il provoquait par ses prêches moralisateurs.

Et survint la crise

Survint la crise, au milieu des années 1970, celle dont nous ne sommes toujours pas sortis. Crise provoquée par l'essoufflement du régime fordiste d'accumulation, sous l'effet conjugué du ralentissement des gains de productivité ; de l'augmentation de la composition organique du capital (encore Marx : la part croissante du coût des équipements matériels et des matières premières dans les avances de capitaux) ; la saturation de la norme de consommation fordiste, les marchés moteurs de la croissance fordiste (l'automobile, l'équipement ménage, le logement social, etc.) devenant des marchés de renouvellement, par définition plus fluctuants et plus différenciés, par conséquent moins appropriés à l'appareil fordiste de production. Le tout aboutissant à une chute du taux de profit.

Crise aggravée par l'éclatement du mode fordiste de régulation, sous les coups de l'internationalisation grandissante des marchés (de marchandises et de capitaux), provoquée aussi bien par la dynamique du fordisme que par les prodromes de sa crise. La part grandissante des exportations et des importations, de marchandises comme de capitaux, rendaient non seulement inopérants mais contre-productifs tous les mécanismes de régulation qui, dans le cadre des différents Etats-nations, avaient rendu « glorieuse » l'accumulation fordiste.

On sait comment, à partir de la fin des années 1970, la bourgeoisie a cherché une solution à cette crise, sous couvert et avec l'appui des politiques néo-libérales auxquelles, en quelques années, pratiquement tous les gouvernements des Etats centraux se sont ralliés. D'une part, il s'est agi de laisser filer le chômage, de manière à faire jouer à « l'armée industrielle de réserve » (coucou, revoilà le vieux barbu) des chômeurs et des précaires sa fonction disciplinaire à l'égard de l'armée active des salariés employés ; et de renverser globalement le rapport de forces en sa faveur dans la négociation des conditions d'échange (salaires) et d'usage (conditions de travail) de la force de travail.

D'autre part, de nouvelles formes d'exploitation et de domination du travail ont été inventées et diffusées, en remplacement des formes fordistes dont les limites étaient devenues évidentes, de manière à rendre les procès de travail plus fluides, plus flexibles mais aussi plus diffus (par le recours à la filiation et à la sous-traitance à grande échelle). Les conditions en ont été de nouveaux

moyens de travail (impliquant l'automatisation des machines et des systèmes de machines) ; mais aussi de nouvelles formes d'organisation du travail (la réorganisation de la chaîne productive en équipes polyvalentes semi-autonomes) ; ainsi que des nouvelles formes de disciplines au travail, moins militaires et plus sportives (la constitution d'équipes semi-autonomes faisant jouer le contrôle réciproque et l'autocontrôle des différents membres en lieu et place du contrôle par l'encadrement inférieur des agents de maîtrise). L'objectif étant bien évidemment de redresser le taux de profit en réalisant des économies de capital ; mais aussi en aggravant le taux d'exploitation de la force de travail, par son intensification mais aussi par une nouvelle dynamique de gains de productivité.

Ce sont ces mêmes objectifs, enfin, que les capitaux les plus concentrés, qui s'étaient formés pendant la période fordiste sous forme d'oligopoles nationaux, se sont mis à poursuivre en se lançant dans un vaste mouvement de décomposition internationale des procès de production, aboutissant à une véritable transnationalisation de ces derniers. Le principe en est simple : il s'agit de délocaliser les segments les plus déqualifiés des procès de travail fordiste en direction d'Etats semi-périphériques (en Amérique latine, en Europe de l'Est, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient), pour y exploiter une main-d'œuvre souvent (presque) aussi productive que celle des Etats centraux mais bien meilleur marché que cette dernière et surtout plus docile qu'elle, du fait de l'absence de tradition syndicale ou de la présence de régimes policiers musclés. Initié à la fin des années 1960, le mouvement n'a fait que s'élargir et s'accélérer sous l'effet de la dynamique de la crise du fordisme, pour aboutir à la constitution des grands groupes industriels et financiers qui dominent l'économie mondiale actuelle, constituant de véritables oligopoles mondiaux dans la plupart des branches de production.

Des réserves de productivité qui s'épuisent ?

Replacé dans ce contexte, le leitmotif selon lequel « *On ne travaille pas assez en France* » et les pressions politiques pour allonger la durée du travail qui l'accompagnent depuis quelques années apparaissent d'autant plus étonnants. J'avancerai l'hypothèse qu'ils sont le signe de l'insuffisance des méthodes que je viens de détailler pour faire sortir l'ensemble du capital des formations centrales de sa crise² ; obligeant dès lors le capital à régresser vers des méthodes visant à se valoriser par la formation de plus-value absolue (l'augmentation de la durée et de l'intensité du travail) plutôt que par celle de plus-value relative (impliquant l'augmentation de la productivité du travail). Autrement dit, faute d'être capable de rendre le travail plus productif, le capital central doit en revenir à des méthodes visant à en prolonger la durée et en augmenter l'intensité.

Cette hypothèse est à rapprocher

d'un autre phénomène contemporain, non moins paradoxal à première vue. Face aux projets gouvernementaux de réforme de l'assurance vieillesse ou de l'assurance maladie en cours dans les différents Etats centraux, visant à réduire la prise en charge sociale de la vieillesse et de la maladie au prétexte de leurs coûts croissants et en définitive insupportables, on a souvent fait valoir que la solution gisait dans une augmentation de la productivité du travail ; autrement dit que les gains de productivité de demain seraient suffisants pour générer la richesse sociale nécessaire à la prise en charge des malades et des personnes âgées, comme les gains de productivité d'hier ont été suffisants pour faire face à la montée en charge des régimes d'assurance maladie et d'assurance vieillesse depuis leur institution aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Au-delà des profits escomptés par les assureurs privés d'un démantèlement des systèmes publics de protection sociale, ne faut-il pas chercher la raison d'un tel démantèlement dans le fait que, tel qu'il est mis en œuvre par le capital, le travail social ne dispose plus aujourd'hui de réserves de productivité susceptibles d'éviter une révision à la baisse des normes actuelles de protection sociale ? On retrouve ici l'hypothèse précédente : la stabilisation voire la diminution de la valeur de la force sociale de travail (c'est-à-dire de son coût social de reproduction, dont ce qu'on nomme habituellement la protection sociale fait intégralement partie), que le capital obtenait jusqu'alors par une exploitation plus intensive de la force de travail (un accroissement de la productivité du travail), le capital ne serait plus en mesure de l'obtenir que par des moyens extra-économiques, en imposant autoritairement (par des moyens politiques) la révision à la baisse des normes de reproduction de la force de travail.

Le développement de cette hypothèse sort des cadres du présent article. Mon objectif était ici simplement de la suggérer. Je me propose d'y revenir ultérieurement en la situant dans le cadre plus général d'une évaluation de la situation actuelle du capitalisme en crise.

Alain Bihr

¹ *Le droit à la paresse, réédition Spartacus, 1987, page 24.*

² *Car il est évident que, pour sa part, la fraction oligopolistique du capital industriel et financier qui a su réussir sa transnationalisation et qui en tire bénéfice (dans tous les sens du terme) semble, pour sa part, être tiré d'affaire. Notamment parce que sa position oligopolistique lui permet de réaliser des surprofits (des profits supérieurs au profit moyen – c'est la dernière fois que je vous sers Marx, promis juré !) aux détriments du restant des capitaux.*

Récréation (ou re-crédation annuelle ?)

Alors que, selon le baron en chef Seillières, Raffarin I aurait, dès sa nomination à Matignon, sonné la fin de la récréation et se serait enfin engagé dans les choses sérieuses, la glorieuse équipe d'ACC, elle, comme elle le fait tous les ans depuis presque deux décennies, s'est offert, le week-end des 3-4 juillet, une récréation (ou s'agit-il d'une tentative annuellement répétée et inégalement réussie, de re-crédation ?...). Deux jours pour réfléchir, échanger avec d'autres sur des choses tout aussi sérieuses, puisque touchant directement le peuple qui voit ses acquis remis en cause par les charges inlassablement répétées des suppôts du capital national et transnational.

Ce "colloque" s'est tenu, comme d'habitude, à Thann (dans le Haut-Rhin). Parmi les invités présents : divers collectifs partie prenante du réseau alternatif dans lequel s'inscrit ACC : La Question Sociale (Paris), les Amis de l'Emancipation Sociale (Franche Comté), Ballon Rouge (Aubagne), Alternative Libertaire (AL), Cinquième Zone (région parisienne), le MSAP (Ardèche) et quelques personnes qui ont (ou ont eu) des engagements dans divers groupes alternatifs et/ou anticapitalistes.

L'après midi et la soirée du samedi ont été consacrés à l'international : conflit au proche et Moyen-Orient : Irak, Israël, Palestine, impérialisme états-unien, mondialisation économique..., ainsi qu'à l'Europe : dernières élections parlementaires, projet de Constitution Giscard/Lipietz. Sur l'opportunité de s'opposer à cette Constitution, et comment, quelques divergences sont apparues : 1) il faut dire non car elle est le vecteur de la casse des droits sociaux et donc agir contre; 2) ce n'est pas notre affaire, on n'a pas à s'engager dans une telle bataille. La richesse des échanges et des analyses de cette journée a cependant révélé un certain pessimisme sur la capacité des forces d'opposition à peser sur le cours des événements. Le dimanche, les débats ont tourné autour de la période 2002-2004, en France. La discussion est inévitablement revenue sur les moments électoraux qui se sont succédés depuis les Présidentielles - un peu trop longuement, pour quelques-uns. Les actions de terrain, participation et soutien aux luttes, ont bien sûr été au cœur des échanges. Plusieurs intervenants ont insisté sur la priorité à accorder à cet engagement, le social primant l'électoral. Si certains ont mis en avant ce qu'on pourrait qualifier de "micro-actions" très localisées, à fort investissement militant, d'autres ont observé qu'à leurs yeux cela ne suffisait pas et qu'il fallait élargir. La question de la grève générale n'a pas manqué elle non plus

d'être abordée, avec le refus de la CGT de s'y engager, manifestant ainsi sa "volonté de canaliser les luttes".

De façon générale, le sentiment prévalait que, même si le gouvernement a perdu sa crédibilité politique et qu'il n'a même plus "les moyens de sa fiction démocratique", on se situe dans une période défensive. Dans cette phase où les agressions contre les gens d'en bas se succèdent sans répit, il serait donc nécessaire d'opposer un "front de résistance large", tout en "renouant avec les plus durement frappés, dans les quartiers, les entreprises..." La question de l'absence d'outil théorique permettant d'expliquer de manière satisfaisante les réflexes de délégitimation ou de soumission à l'ordre idéologique dominant qui semblent sévir actuellement à grande échelle et qui sont peu propices à l'épanouissement de révoltes et de luttes auto-organisées, a été soulevée, interrogeant du même coup la pertinence des propositions concrètes faites sur la manière d'agir et de s'organiser collectivement. L'idée de relancer la Convergence Anti-Capitaliste (CAC) initiée à l'issue du "colloque" de Thann en 2003 et quelque peu assoupie, mais qui devrait permettre de travailler à la "cohésion des mouvements anti-capitalistes alternatifs", a été proposée.

La question syndicale aussi a été soulevée. Si le sujet est incontournable, le constat n'est pas brillant. Le syndicat est l'Histoire même du mouvement ouvrier. Pour bien les combattre, il est nécessaire de bien cerner le rôle spécifique que jouent les apparatchiks des directions confédérales fortement compromises avec les directions d'entreprise (CGT/EDF), ou avec le pouvoir (CFDT/Retraites), ou avec les institutions européennes (CES / Constitution, voir page 4 à 7 du présent numéro d'ACC). Dès lors peut se poser la perspective d'une alternative syndicale, issue de la base, fondée sur l'auto-organisation, l'interpro, les coordinations, les actuels SUD, le G10 prêtant le flanc à interrogation (voir la question posée dans le "chapeau" de l'article page 4 du présent n° d'ACC).

Enfin, l'idée d'une présence au prochain Forum Social de Londres, émise par un participant, n'a pas reçu l'agrément d'une bonne partie de l'assemblée. Par ailleurs, AL a fait part de son intention d'organiser une rencontre entre groupes "alter" au début de 2005.

Compte-rendu établi par un membre d'ACC

Les expressions en italiques sont des formulations propres aux intervenants.

Les groupes représentés

* **Alternative Libertaire (AL)**: voir page 11

* **Les Amis de l'Emancipation Sociale (AES)**: voir page 7

* **Ballon Rouge (BR)**: voir page 11

* **Cinquième Zone (CZ)**. Ce groupe diffuse tous les quinze jours, depuis des années (déjà plus de 170 numéros) un tract-bulletin en direction des jeunes de la banlieue parisienne pour leur proposer une explication politique de ce qui leur arrive. Toujours pertinent et percutant, ce recto-verso A4 mériterait diffusé ailleurs en France. Vous pouvez le recevoir en version électronique (ou en version papier pour 2 carnets de timbres par an) en s'adressant à "Cinquième Zone" 11 rue S. Allende 92220 BAGNEUX) www.cinquieme-zone.org Courriel : cz.courrier@cinquieme-zone.org. C'est en partie CZ qui est à l'origine de l'appel pour la régularisation des sans-papiers scolarisés (voir dernier n° d'ACC).

* **Mouvement Social et Alternative Politique (MSAP)**. Pour ce groupe de l'Ardèche qui édite un journal électronique, "*le capitalisme n'est pas la forme achevée de tout rapport social; un autre monde est possible et c'est à nous de le penser, de le créer. C'est nous qui en avons les capacités, et si ce n'est pas nous qui le faisons, il nous sera toujours imposé.*" Les militants du MSAP 07 ont su l'an dernier s'impliquer dans les luttes et contribuer à leur donner de l'élan : en Sud-Ardèche des assemblées générales hebdomadaires ont continué de se tenir longtemps après la fin juin 2003. (Voir dans ACC n°146 de juillet 2003 le texte d'une prise de parole subversive le... 14 juillet lors d'un rassemblement à Aubenas). MSAP (Daniel Romet) 07170 LUSSAS www.msap07.org Courriel : msap@wanadoo.fr

* **La Question Sociale**. Ses militant-e-s ont animé ou participé à plusieurs groupes et luttes ces dernières années (comme celle évoquée page 12 de ce n° d'ACC). Ils viennent de faire paraître le n°1 d'une "*Revue libertaire de réflexion et de combat*" au contenu passionnant sur le droit et les pratiques de grève (voir dernier ACC) intitulée "*La Question Sociale*". (180 pages 7 euros; abonnement 3 numéros : 20 euros. Chèque à l'ordre de G. Carrozza) à commander à La Question sociale c/o Librairie Publico 145, rue Amelot 75011 PARIS laquestionsociale@hotmail.com

Dans le cadre de nos échanges avec la revue "Alternative Libertaire", nous publions ici l'édito paru dans le n°131 (juillet-août 2004) de ce mensuel. (www.alternativelibertaire.org). Abonnement un an : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 177 75967 PARIS cedex 20 "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

Reconstruire

Lorsque nous faisons le bilan des grèves de mai-juin 2003 dans les colonnes d'Alternative libertaire (n° 120, juillet-août 2003), nous ne mesurons sans doute pas de façon suffisamment lucide les conséquences de cette défaite sur la combativité dans les entreprises et dans le secteur public. À juste titre, nous nous efforçons de souligner les éléments positifs de ces grèves (expériences d'auto-organisation, collectifs interprofessionnels, mots d'ordre massivement repris en faveur de la grève générale et de la redistribution des richesses) qui devaient trouver un prolongement social et politique à travers la lutte des intermittent(e)s et le rassemblement Larzac 2003.

Notre optimisme de volonté est toutefois venu se heurter au pessimisme de la grande majorité des travailleur(se)s qui ne s'est pas remise de cette défaite et juge pour l'heure impossible de faire reculer la minorité parasitaire qui gouverne et exploite l'ensemble des travailleur(se)s. Face à la détermination du Medef et de la droite, la stratégie de négociation des contre-réformes préconisée par les confédérations syndicales a mené à une catastrophe.

Les partis de gauche et surtout d'extrême gauche qui prétendaient incarner de façon purement autoproclamatoire un "débouché politique" aux luttes et mouvements sociaux, qui ne leur avaient strictement rien demandé, ont conduit à une issue tout aussi désastreuse. LO et LCR vont devoir tirer un bilan politique de cette stratégie qui a contribué à déplacer les énergies du terrain des luttes à celui des élections pour le bilan politique que l'on sait. C'est d'abord à leur capacité à mener des luttes de masses et à les gagner que les révolutionnaires fondent leur légitimité et non au seul discrédit des partis institutionnels. Autrement dit, le seul débouché politique aux luttes que l'on puisse défendre est bien la victoire de ces mêmes luttes et non la construction d'une représentation politico-institutionnelle de partis, fussent-ils d'extrême gauche.

Il serait toutefois un peu court de s'en tenir aux seules responsabilités des bureaucraties syndicales et aux errements électoralistes de l'extrême gauche pour expliquer l'impasse politique dans laquelle nous sommes actuellement. Face à une bourgeoisie qui ne nous conteste plus seulement le droit au travail, mais en fait le droit à l'existence (délocalisations, retraite, santé, allocations chômage...), il n'est plus possible de faire passer pour un moyen de défense des travailleur(se)s des organisations syndicales qui, pour l'essentiel, fonctionnent de haut en bas et sont préoccupées d'abord par la sauvegarde des intérêts de leurs bureaucraties.

C'est pourquoi la reconstruction d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale est à l'ordre du jour et elle passe par une redécouverte... de la classe ouvrière. Celle des sans-papiers, dont on oublie que l'immense majorité est formée de travailleur(se)s et dont les luttes ne pourront aboutir tant qu'ils/elles ne seront reconnu(e)s et organisé(e)s en tant que tel(le)s à l'instar de ce qui se fait en Italie et en Espagne. Celle des colonisé(e)s des DOM, des TOM et des anciennes colonies du continent africain dont les souffrances sont ignorées et dont le pillage des ressources continue. Celle des femmes, qui occupent la plupart des emplois à temps partiel sous-payés et dont les qualifications ne sont jamais reconnues à l'égal de celles des hommes. Celle de ces précaires de l'industrie et des services privés et publics que l'État et le patronat surexploitent. L'action syndicale permet trop rarement de les rassembler et de les organiser à partir des bassins d'emplois dans lesquels ils/elles travaillent (luttes dans la restauration rapide à Paris, dans les entreprises de sous-traitance des chantiers navals de Saint-Nazaire, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités territoriales en Guadeloupe...).

C'est en multipliant ces luttes exemplaires, où le patronat a déjà dû reculer, négocier et concéder des droits, qu'il sera possible de conserver, consolider voire étendre des droits dans des secteurs en apparence syndicalement mieux organisés (fonction publique, entreprises publiques, grandes entreprises privées) mais en fait de plus en plus vulnérables. C'est en contribuant à l'auto-organisation et au soutien de ces luttes et non en se contentant de les suivre en spectateurs/trices et de les commenter que les révolutionnaires contribueront à construire un véritable front des opprimé(e)s et redonneront un sens à une perspective d'auto-émancipation.

Alternative libertaire, le 23 juin 2004

Ballon Rouge

Ballon Rouge, c'est l'histoire d'un petit ruisseau qui a sa source à Aubagne. Comme tous les ruisseaux il a vocation à s'unir et disparaître dans un même courant plus fort.

Ballon Rouge est une association née de la volonté de citoyens ne se reconnaissant pas, peu ou plus, dans les forces politiques se réclamant de la classe ouvrière, de progrès social et du respect de la personne humaine. Avec le temps, le doute sur leur rôle s'est transformé en confirmation de leur échec historique.

Considérant que nous n'étions pas plus maladroits que bien des professeurs en médias, nous avons créé un espace d'expression politique et culturel très ouvert, un lieu de vie solidaire.

Pour ne pas être de simples spectateurs devant les bouleversements du monde, que faire sinon prendre en main un petit morceau du destin collectif ? et essayer de rendre SENS à la politique et à l'action collective dans la critique de cette société fondée sur les injustices et les inégalités.

En 1988, c'était au Moyen Age, nous avons soutenu la candidature de Pierre Juquin aux élections présidentielles. Ce fut une bonne leçon. Nous avons compris qu'il n'y aurait pas de miracle, que la construction d'un mouvement politique porteur d'un projet révolutionnaire pour le XXIème siècle serait un long, très long processus....Et toutes les semaines, depuis bien longtemps, nous nous retrouvons aux « *Vendredis de Ballon Rouge* ». Chacun à son rythme et selon sa détermination. Toutes nos réunions hebdomadaires sont autant des assemblées générales ouvertes et publiques que des rencontres sur les thèmes choisis. On y fait, on y refait des petits bouts de monde dans une totale liberté de parole. Parfois dans nos propositions et nos pratiques, nous sommes efficaces, parfois totalement inopérants. Ainsi avec une ténacité besogneuse et un peu inconsciente depuis des années nous publions un journal, (76 numéros, déjà) Nous avons goûté à « l'Institutionnel », avec des élus dans une municipalité de ladite gauche à Aubagne. Nous avons participé à diverses élections... sans succès.

Nous participons consciencieusement aux mobilisations à Marseille..., Millau, Gênes, Florence... et ailleurs.... Nous essayons d'être présents sur des actions de solidarité avec les chômeurs les plus précaires. Des copains sont allés en Palestine, au Kurdistan, au Liban, pour voir, comprendre, témoigner.

Rien n'est pire que le sectarisme pour un petit groupe. Il faut donc chercher à unir, à s'unir pour décupler les forces. Ainsi nous avons participé récemment à la création du Collectif pour la justice et la paix en Palestine. Ainsi face à la guerre d'agression des USA contre l'Irak, le rassemblement local des diversités permet de mieux faire entendre la voix de la paix. Quand la folie nous prend, nous organisons les « Universités de Ballon Rouge » histoire pendant un week-end de construire le monde et faire la fête. En fait pour résumer, disons que nous participons modestement au mouvement de RESISTANCE.... Nous avons toujours exprimé le besoin de sortir de notre isolement de « groupe local », de profiter de l'expérience acquise ailleurs, de faire connaître notre pratique et de constituer des réseaux. Aujourd'hui face à la décomposition politique, le renouveau se forge dans ces multitudes de laboratoires intervenant sur les fronts les plus divers, dans des pratiques originales et dynamiques.

(Extrait du texte de présentation trouvé sur le site de Ballon Rouge)

BALLON ROUGE BP 520 – Le Charrel - 13681 Aubagne Cedex- Tél/Fax : 04 42 03 88 88 ballonrouge.aubagne@free.fr - <http://ballon.rouge.free.fr>

Tourisme et action ne sont pas incompatibles : profitez de vos déplacements cet été pour diffuser ce tract-pétition auprès des salariés et des clients des hôtels de la chaîne ACCOR que vous croiserez.

Solidarité avec Faty, licenciée par Arcade **pour son rôle dans la lutte contre l'exploitation**

Tout le monde s'en souvient : en février 2003, une trentaine de femmes de chambre salariées de la société Arcade, mais travaillant de fait pour le groupe ACCOR, faisaient céder leur employeur, au bout d'un an de grève. Une grève qui avait mis en lumière et fait connaître au grand public les conditions de travail quasi esclavagistes qui leur étaient imposées.

Par leur longue lutte, les grévistes, bien que minoritaires, avaient obtenu des résultats: la direction d'ACCOR, directement mise en cause, avait dû élaborer une « charte » préconisant un relatif alignement des conditions de travail des salariés de la sous-traitance sur celles des salariés du groupe; et, par contre-coup, la direction d'Arcade avait fini par signer un contrat entérinant notamment une baisse des cadences imposées, principale revendication des grévistes.

Pourtant, un an plus tard, on s'aperçoit que la direction d'Arcade revient peu à peu sur ses engagements et renoue, partout où elle peut jouer sur la peur et l'ignorance, avec ses pratiques antérieures: heures sup non enregistrées donc non payées, horaires contractuels non respectés, cadences accélérées, cartes Orange non remboursées...

Mais **pour mener cette contre-offensive, la direction d'Arcade doit briser les résistances.** Rien d'étonnant, donc, à ce que Faty Mayant, qui avait joué un rôle de premier plan dans la grève et qui, en tant que déléguée syndi-

cale SUD et membre du CHST et du CE, continue à mener la lutte au quotidien, soit la première visée. Sous prétexte de dépassement de ses heures de délégation, elle vient d'être licenciée.

Bien qu'entériné par l'inspectrice du travail, le dossier de licenciement présente de nombreuses failles sur le plan juridique, que son syndicat compte bien mettre en lumière devant les diverses instances qu'il a saisies. Mais nous savons à quel point les procédures peuvent traîner en longueur.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut dès maintenant montrer à la direction d'Arcade que Fat y n'est pas isolée et qu'en cherchant à se débarrasser d'elle, elle ne fait que revivifier le soutien dont avaient bénéficié ces femmes qui avaient brisé la peur et osé affronter leur employeur.

POUR L'AIDER A POURSUIVRE LA LUTTE, MANIFESTONS NOTRE SOLIDARITE PAR TOUS LES MOYENS

Partout où c'est possible, dénonçons publiquement ce licenciement.

Signer et faire signer des pétitions, écrire pour protester à la direction d'Arcade (80 rue du Fbg-St Denis, 75010) ou à ses donneurs d'ordres (Accor, DRH, 33 av. du Maine, 75015), est à la portée de chacun. Protester collectivement auprès des entreprises et institutions qui recourent aux services d'Arcade, surtout quand on y travaille, est encore plus effi-

Arcade est une de ces sociétés sous-traitantes qui assurent le nettoyage dans les locaux d'entreprises diverses. Et notamment dans les chambres de la majorité des hôtels français du groupe ACCOR (Etap, Formule 1, Frantour, Ibis, Mercure, Novotel, Sofitel...). Pour cela elle embauche essentiellement des femmes immigrées, sachant souvent à peine lire ou écrire, parfois sans papiers, donc en position de grande faiblesse face à leurs exploités. La sous-traitance, c'est les conditions de travail du tiers monde introduites chez nous, dans l'ignorance et l'indifférence générale.

cace. Cessons d'oublier l'existence de ceux qui nettoient nos bureaux ou nos chambres d'hôtel !

Enfin, tout soutien financier, même limité, aidera Faty et sa famille à résister le temps nécessaire à sa réintégration.

Collectif de solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade

Contact: fatysolidarite@hotmail.com Contact SUD : 01.42.43.12.24 ou federation-sudrail@wanadoo.fr

Chèques à l'ordre de "SUD Nettoyage", à envoyer à : **SUD Rail, 17, boulevard de la Libération 93200 Saint-Denis**, en indiquant au dos du chèque "solidarité avec Faty". Infos sur la grève des salariées d'Arcade de 2002-2003 sur le site:

www.ac.eu.org/article.php3?id_article=73

Le "Collectif de solidarité avec Faty et les salariés d'Arcade" vous invite aussi à faire circuler et à signer la pétition ci-dessous à renvoyer à l'adresse de SUD Rail.

Messieurs et Mesdames les DRH d'ARCADE et d'ACCOR,

Je tiens à vous faire part de mon indignation concernant les conditions de travail imposées par votre société aux femmes et aux hommes qui assurent le ménage sur vos chantiers. Je proteste contre le non respect des accords de fin de grève de mars 2003 et la non application de la charte ACCOR. Je demande la réintégration immédiate de Faty Mayant - salariée de votre société, représentante du personnel - que vous avez injustement licenciée.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Poussée de xénophobie gouvernementale : ne laissons pas faire !

Chirac en fait des tonnes sur le thème de l'antiracisme et de l'antisémitisme. Pour lui, c'est une manière comme une autre de faire diversion. La presse le suit, servile. En se gardant bien de rappeler, par exemple, que le gouvernement de l'escroc de l'Élysée prend des dispositions gravement xénophobes. Les restrictions d'accès à l'AME mettent en effet en danger la santé, donc l'intégrité physique, des étrangers les plus vulnérables.

Il y a encore des médecins sincèrement attachés à leur code déontologique; ils ont réagi. Testez le vôtre : proposez-lui l'envoi de la plainte ci-dessous, à adresser au Conseil départemental de l'Ordre des médecins.

Depuis plus d'un an, le Gouvernement cherche à démanteler l'Aide Médicale d'Etat (l'AME, voir ACC n° 154, mai 2004). Sous la pression de très nombreuses associations et syndicats, il a temporairement reculé, puis est revenu à l'attaque. Après avoir fait voter fin 2003 de nouvelles mesures portant atteinte à l'AME, il a l'intention de prendre des décrets d'application et circulaires qui risquent de rendre quasi impossible l'accès aux soins des étrangers sans titre de séjour par l'exigence de documents très difficiles voire impossibles à obtenir et par la remise en cause de l'accès gratuit aux soins. Déjà, fin 2003, la nécessité de 3 mois de présence ininterrompue sur le territoire avant de pouvoir demander l'AME avait été décidée ainsi que la suppression de «la procédure d'admission immédiate à l'AME quand la situation du demandeur l'exige», si bien que, désormais, l'administration ne se voit plus imposer de délai pour répondre à une demande d'AME; elle peut donc ne pas répondre du tout !

Le conseil d'administration de la CNAM a émis le 24 février un avis défavorable, adopté à l'unanimité, sur deux projets de décrets que lui a soumis le gouvernement, estimant que les "*conditions d'accès particulièrement complexes*" imposées compromettent "*l'accès aux soins*" des personnes concernées et contreviennent "*aux exigences élémentaires de santé publique et de sécurité sanitaire, sans garantir au demeurant aucune efficacité économique*". Le gouvernement est donc contredit, mais il peut passer outre à cet avis.

Ces mesures frappent aujourd'hui les patients les plus vulnérables. Elles traduisent un désengagement de l'Etat. Elles sont à resituer dans le cadre plus global de la diminution de la prise en charge solidaire des soins par l'Assurance maladie obligatoire et le développement du marché des assurances complémentaires.

De nombreuses organisations se sont mobilisées contre la remise en cause de l'AME. Elles ont diffusé un communiqué de presse (dont sont extraites la plupart des informations de cette page) où elles dénoncent l'exclusion des populations précaires et demandent la mise en place d'une protection maladie de haut niveau et d'une politique de santé publique et de prévention pour tous.

Contacts :

- Syndicat de la Médecine Générale :
SynMedGen@aol.com tél : 01 46 57 85 85

-Collectif «La Santé n'est pas une marchandise» : Annick Flageollet annick.flageollet@wanadoo tél : 01 43 40 66 80

-Fédération syndicale Sud-Santé- Sociaux : Thierry Lescant :
tlescant@sud-sante.org tel : 01 40 33 85 00

Proposition de plainte contre le Ministre DOUSTE BLAZY auprès de l'Ordre des médecins,

en raison de son soutien tacite à la réforme de l'Aide Médicale d'Etat. Trois médecins ont déjà porté plainte contre lui de cette manière (les Dr DOUBOVETZKY, FEDERMANN, LEHMANN), mais il n'est pas nécessaire d'être médecin pour le faire.

La procédure est simple : reprendre la lettre ci-dessous en la modifiant si vous le souhaitez et en la complétant par vos nom, prénom, adresse. A envoyer en lettre simple à l'adresse du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de votre département.

(nom, prénom) (adresse)

(Lieu), le (date) 2004.

A Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins du (votre département)

Objet : Saisine contre le Dr Philippe DOUSTE BLAZY pour violation de ses obligations déontologiques.

Monsieur le Président,

Je suis au regret de devoir vous demander de poursuivre le Dr Philippe DOUSTE BLAZY, actuel ministre de la santé, pour manquements graves aux devoirs déontologiques dans l'exercice de ses fonctions.

Comme vous le savez sans doute, la réforme de l'aide médicale d'Etat (A.M.E.) remet en cause l'accès aux soins des personnes étrangères résidant dans notre pays en situation irrégulière, et le plus souvent en situation de précarité sociale et d'anomie psychique.

C'est incontestablement une loi d'exclusion du système de santé qui touche des enfants, des femmes et des hommes particulièrement vulnérables.

«*La santé est en danger*» estimait déjà le GISTI en février 2003.

La revue Prescrire vient de faire dans son numéro 251 de juin 2004 la démonstration «*du recul des valeurs en France et du recul sanitaire*» que cette décision entraîne.

«*Comment les professionnels de santé vont-ils prendre en charge les patients sans couverture médicale, qui ne peuvent bénéficier de l'admission immédiate à l'aide médicale d'Etat, et dont les troubles vont s'aggraver, voire se transmettre à leur entourage ? Comment les patients hospitalisés pourront-ils poursuivre leur traitement à la sortie de l'hôpital ? Comment les professionnels de santé vont-ils pouvoir remplir leur devoir déontologique qui confie aux médecins le rôle d'écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quelle que soit leur origine ?*»

Cette loi met les médecins dans l'impossibilité de remplir leurs devoirs déontologiques. En particulier, il est inacceptable que des médecins soient contraints de refuser des soins à des patients qui en auraient besoin – ou de ne leur prodiguer que des soins inefficaces, en l'absence de moyens de diagnostic complémentaire et de traitement. Et d'autant plus qu'il s'agit de personnes particulièrement fragiles et démunies.

Cette loi est donc incompatible avec de nombreux articles du Code de déontologie médicale et tout particulièrement avec les articles 2, 7 et 47.

Aujourd'hui, ce sont tous les patients en situation «irrégulière» qui sont touchés de plein fouet par ces mesures discriminatoires. Qui seront les prochains groupes sociaux stigmatisés au prétexte de réaliser des économies et de responsabiliser ?

L'exercice de tous les médecins est directement touché par le soutien tacite du Dr Philippe DOUSTE BLAZY à cette loi, et c'est pourquoi je me vois dans l'obligation de porter plainte contre lui.

(Signature)

Attentats du 11 septembre :

Trois ouvrages qui remettent en cause la version officielle

En septembre 2000, le "think-tank" *Project for the New American Century* publie un rapport intitulé *Reconstruire les défenses de l'Amérique*. Rédigé sous la direction de Dick Cheney (aujourd'hui vice-président), Donald Rumsfeld, Paul Wolfowitz (respectivement ministre et vice-ministre de la défense) et quelques autres, ce document préconise la transformation des Etats-Unis en la « puissance dominante de demain », tout en avertissant que cela serait laborieux en l'absence d'un « événement catastrophique et catalytique – comme un nouveau Pearl Harbor ».¹

Les attentats du 11 septembre 2001 ont été souvent comparés à Pearl Harbor. Or, nous savons aujourd'hui que le président Franklin D. Roosevelt connaissait la date de l'attaque japonaise trois semaines avant qu'elle n'eût lieu, le 7 décembre 1941; l'assaut fut d'ailleurs facilité par le déplacement, de la Californie vers Hawaii, de la flotte américaine stationnée dans le Pacifique. Le gouvernement avait besoin, face à une population fortement pacifiste, d'un prétexte pour entrer en guerre.²

Peut-on alors penser qu'en été 2001, l'Administration Bush ou une faction en son sein était au courant des attentats à venir, voire impliquée dans leur préparation ? Idée saugrenue ou hypothèse fondée ? Déjà en 2002, le professeur canadien Michel Chossudovsky avait rassemblé quelques indices questionnant la thèse officielle – jamais véritablement démontrée – d'une conspiration islamiste.³ Les grands médias n'ayant guère laissé place à de telles remises en cause, il s'est développé un engouement citoyen pour une investigation critique, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne. Une centaine de milliers de sites Internet y sont consacrés.

Outre-Rhin, de grandes maisons d'éditions viennent de publier trois livres sur ce sujet. L'auteur le plus prestigieux en est Andreas von Bülow, docteur en droit. Aujourd'hui avocat, il fut, de 1969 à 1994, député, ministre de la recherche et de la technologie et secrétaire d'Etat à la défense chargé des services secrets. Dans son enquête minutieuse⁴, il est le seul à étudier le mystère du bâtiment 7 du World Trade Center qui hébergeait des services de la CIA et qui s'effondra plus de sept heures après les tours jumelles.

Le journaliste Gerhard Wisnewski fournit l'analyse la plus étoffée⁵, étayée par une enquête personnelle auprès de certains témoins, tels que Ernie Stull, maire de Shanksville (Pennsylvanie) où le Boeing 757 du vol United Airlines 93 se serait écrasé. Il se penche aussi sur la cause de l'effondrement des deux tours. Différents experts ont en effet estimé que les chocs, provoqués par les avions, et

les incendies n'auraient pas pu les faire tomber. Les pompiers, reporters et passants ayant fait état d'explosions dans les tours, l'auteur analyse une vidéo de la chaîne de télévision NBC les montrant après les deux impacts. Il y observe l'apparition d'une longue bande horizontale de fumée blanche, révélatrice d'un type d'explosions qui ne peut s'expliquer par la combustion du kérosène.

Le journaliste Mathias Bröckers et le médiologue Andreas Hauß restent plus prudents.⁶ Dès le 13 septembre 2001, M. Bröckers avait commencé à examiner les attentats, dans le cadre d'une recherche scientifique sur les spéculations conspirationnistes.⁷ Sa démarche consistait alors à montrer qu'au vu des faits, l'hypothèse d'un complot islamiste ne serait pas moins fantaisiste que celle d'une implication de l'Administration Bush. Dans le nouveau livre, les auteurs adoptent la position de documentaristes repérant incohérences, zones d'ombres et falsifications autour de la version officielle. Ils se rapprochent ainsi des actions en justice que mènent des membres des familles de victimes contre le gouvernement américain⁸ : l'accent y est mis sur la destruction de preuves, la rétention d'informations et le rejet de pistes d'investigation par les autorités.

Loin de tout anti-américanisme primaire, chacun des trois livres aux analyses largement convergentes témoigne d'une solide expertise et présente de sérieuses analyses et réflexions bien étayées, notamment par des sources anglo-saxonnes. S'abstenant de faire sensation mais non dépourvus de suspense, ils permettent aux lecteurs, grâce à un index, une bibliographie et plusieurs centaines de références, de vérifier et de prolonger les affirmations avancées, d'autant que de nombreuses sources sont accessibles sur Internet.⁹

Il est vrai que pour l'instant, au travers de ces trois ouvrages allemands, on est troublé par la mise en question du récit officiel. En France, le journaliste Thierry Meyssan est parmi les rares auteurs à avoir développé ce doute.¹⁰ Mais ses pratiques journalistiques contestées ont jeté de l'ombre sur son propos.¹¹ Or, peut-on abandonner l'élucidation d'une action criminelle aussi retentissante au motif qu'un enquêteur soit discrédité ? La conférence d'investigation internationale sur le 11 septembre qui a eu lieu à San Francisco du 26 au 28 mars 2004¹², contribuera peut-être à diversifier l'information et à dépassionner l'enquête.

Christopher Pollmann*

* *Maître de conférences à l'Université de Metz, "Emile Noël Fellow" à la Harvard Law School (2001-02).*

1 *Project for the New American Century, Rebuilding America's Defenses. Strategy, Forces and Resources for a New Century, Washington D. C. 2000, p. 50 à 51 (www.newamericancentury.org/RebuildingAmericasDefenses.pdf).*

2 Robert Stinnett, *Day of Deceit. The Truth about FDR and Pearl Harbour*, Free Press, New York 1999 ; interview de l'auteur (où il trouve, en définitive, des justifications à la démarche présidentielle) sur www.disinfo.com/archive/pages/article/id1488/pg1/index.html.

3 *Guerres et mondialisation. La vérité derrière le 11 septembre*, Serpent à plumes, Paris 2002 ; l'un des chapitres centraux figure sur <http://globalresearch.ca/articles/CHO205A.html>.

4 *Die CIA und der 11. September. Internationaler Terror und die Rolle der Geheimdienste*, Piper, Munich 2003, 271 p., 13 Euro. Un autre homme politique, à savoir Michael Meacher, ministre de l'environnement dans le gouvernement d'Anthony Blair de 1997 à 2003, suggère, lui aussi, que les attentats ont été facilités pour atteindre des objectifs pétroliers en Asie : "This war on terrorism is bogus", *The Guardian*, 6 sept. 2003, www.guardian.co.uk/print/0,3858,4747953-103677,00.htm.

5 *Operation 9/11. Angriff auf den Globus*, Knauer, Munich 2003, 414 p., 12,90 Euro.

6 *Fakten, Fälschungen und die unterdrückten Beweise des 11.9.*, Zweitausendeins, Frankfurt/Main 2003, 325 p., 14,90 Euro (avec un DVD comprenant les interviews de plusieurs témoins sur les écoles de pilotage en Floride et l'affluence des élèves arabes).

7 *Verschwörungen, Verschwörungstheorien und die Geheimnisse des 11.9.*, Zweitausendeins, Frankfurt/Main 2002.

8 Cf., par exemple, www.september-relevant.org.

9 Pour une liste de liens, cf. www.zweitausendeins.de/Broeckers/Broeckers_QU2.htm.

10 *L'effroyable imposture, 11 septembre 2001 et Le Pentagone, Carnot, Paris 2002*. V. aussi Romain Guer, *Attentats aux USA : Crimes, mensonges et stratégie*, Ed. de l'Opéra, Nantes 2002 ; Peter Franssen & Pol de Vos, *Le 11 septembre : Pourquoi ils ont laissé faire les pirates de l'air, EPO, Berchem-Anvers (B) 2002*.

11 Cf. Fabrice Nicolino, "Meyssan l'imposteur", *Politis*, 11 avril 2002, p. 20.

12 Cf. www.deceptiondollar.com/Inquiry911.htm.

Rencontres et lectures à contre courant

Salads de chômeurs !

C'est une comédie grinçante du baron Ernest –Anselme de Stocopsion jouée pour la première fois à Mulhouse le 9 juillet dernier, à l'initiative de quelques associations. Tous les rôles étaient tenus par des amateurs, en partie des chômeurs.

L'Union pour le Massacre des Parasites (UMP) est bien décidée à en finir avec ce fléau qu'est le chômage. Elle a capturé un ignoble chômeur et s'apprête à le pendre pour l'exemple. Dans un souci d'équité, la pendaison est précédée d'un procès où le public sera le jury.

Tous les militants présents vous le diront : du jamais vu à Mulhouse. "**Salads de chômeurs !**" a fait un tabac, salle comble et comblée. L'espace d'une soirée l'auteur et les acteurs ont réussi à réenchanter ce petit monde en l'éclairant - provocation fécondante - de la "lumière" de l'adversaire de classe. Un petit monde qui s'est libéré jusqu'à la révolte iconoclaste et joyeuse où finit par pointer un débat... sérieux engagé par le public.

Cette pièce sera jouée une deuxième fois à Mulhouse le 29 octobre prochain (au Noumatrouff à 20h). Si vous envisagez de la monter dans votre région, écrivez à A Contre Courant –Mulhouse qui interviendra auprès d'Ernest –Anselme de Stocopsion pour qu'il vous livre le scénario et ses formules magiques.

Casseurs de pub, un pavé dans la gueule de la pub

Casseurs de pub est né en 1999. La somme de cinq années de création des résistants à la publicité est rassemblée dans un livre paru en juin 2004 chez Parangon. Il est disponible dans toutes les librairies. Un livre en forme de pavé à balancer dans la gueule de la pub. Un foisonnement d'affiches, de visuels, de textes avec pour objectif : non pas blesser mais tuer définitivement la pub et son système, en visant la tête. Que la pub crève. Seuls la regretteront les journalistes vendus au pouvoir économique. Seuls la pleureront tous les salauds qui vivent de la destruction de la Nature, de la société et de la personne humaine. **Casseurs de pub, un pavé dans la gueule de la pub**, Editions Parangon, 15 euros.

Les Temps Maudits

La revue de la CNT propose dans sa 19^{ième} livraison tout un panel de textes axés sur les luttes et les résistances du salariat. L'édito met en évidence la dichotomie entre continuité et discontinuité. Continuité qui donne l'illusion que "*de proche en proche rien ne change*" alors qu'on se dirige "*indéniablement vers le pire : l'injustice accrue, la stérilité d'un monde commercialisé, la brutalité des pauvres et l'égoïsme de notre environnement*". Et les **Temps Maudits** de s'interroger : "*devrions-nous poursuivre, nous aussi, la continuité ?*" Certes pas, il faut rompre avec celle-ci dont participent aussi nos habitudes, nos "*réflexes syndicaux et révolutionnaires*" et se convaincre de la nécessité d'une discontinuité "*née de la base*".

En illustration, on trouvera d'abord quelques réflexions sur l'état du salariat en 2004, puis un texte centré sur Répartition ou RMI-RGU⁽¹⁾ ? Solidarité ou charité publique : la répartition solidaire serait-elle "*un combat d'arrière-garde ? Et la conquête du RGU, le combat de la modernité ?*". En troisième lieu, un article sur la place de la recherche dans la société capitaliste et ses conséquences vise, non pas tant à réaffirmer la subordination de la science au capitalisme qu'à appeler le syndicalisme à analyser le courant de pensée anti-industriel qui se développe dans les pays occidentaux sous diverses formes. Pour faire suite, une analyse intitulée "*Au-delà du classicisme syndical et révolutionnaire*", puis un retour sur les luttes de base en Argentine, un interview qui retrace la lutte de l'organisation "*Resistencia Libertaria*" contre la dernière dictature argentine. En conclusion des commentaires sur la Charte d'Amiens et la rubrique habituelle Livres et revues.

Le n° : 7 euros. Abonnement (6 numéros) : 33 euros (40 en soutien). Chèque à l'ordre de la CNT, **les Temps Maudits**

Bourse du travail, salle 15bis, 42028 ST ETIENNE cedex 1.

(1) Revenu Garanti Universel.

La Société des vagabonds

Ouvrage de Harry Martinson traduit du suédois.

"Y a-t-il encore quelqu'un qui croit qu'ils sont clochards par désir de jouissance? Et maintenant qu'ils en tâtent ! dit-on. Qu'ils sentent l'effet que ça fait de damer le macadam ou de tailler des pavés!"

Les hommes qui sont étendus ici sont paresseux, déprimés et égarés. Mais ce sont des hommes. Et ils ne sont pas paresseux, déprimés et égarés parce que c'est amusant d'être paresseux, déprimé ou égaré. Ils le sont parce qu'ils se sentent mal à l'aise. Ils sont clochards par malaise. Ils fuient le malaise. Ils attendent le miracle. Ils sont clochards par impuissance. n temps marin, puis clochard, le poète suédois Harry Martinson (1904-1978) a nourri de sa vie dans la rue ce roman des "vagabonds du travail", rappelant aux bonnes âmes qui distribuent "le pain avec des puddings de morale", que les dépossédés ne sont coupables que d'avoir conservé la mémoire de leur dignité dans les intempéries sociales et le déracinement. Harry Martinson a obtenu en 1974 le prix Nobel de littérature pour une oeuvre dont l'invention formelle se soumet à une exigence de justice sociale jamais démentie.

Collection "Marginales" (Agone) 320 pages 22 euros ISBN 2-7489-0024-3

<http://www.agone.org/lasocietedesvagabonds>

Mille milliards de becquerels dans la Terre de Bure

Les auteurs de cet ouvrage, Ben CRAMER et Camille SAÏSSET, sont journalistes.

La question des déchets nucléaires va revenir au premier plan de l'actualité. Aux confins de la Champagne et de la Lorraine, le compte à rebours pour l'accueil des premiers convois de déchets nucléaires a commencé.

Ce chantier, générant des gravats terreux dont la quantité dépassera celle extraite du creusement du Tunnel sous la Manche représente une superficie de 90 hectares autour d'un village de 120 habitants, Bure en Barrois, qui sera demain mondialement connu. C'est officiellement un Laboratoire chargé de prospecter.

Mais tout est prévu pour que le combustible irradié quitte les réacteurs des centrales, parcourt l'Hexagone et vienne achever son « cycle » dans des poubelles intouchables. Tout ? Le Parlement statuera, nous dit-on. Les députés disposeront d'ici là d'un rapport qui sera remis courant 2005 par le député (P.S.) Christian Bataille.

A raison de deux trains par jour, quelque 22 tonnes de combustibles irradiés pourraient transiter chaque jour à destination de Bure. Cette infrastructure de galeries et d'alvéoles permettra de stocker et d'enfouir des tonnes de déchets dangereux. Ce que nul Etat, à travers le monde, n'a encore osé faire pour la simple et bonne raison que nul n'est en mesure, en l'état actuel de nos connaissances, d'en prévoir les effets à long terme.

En cherchant à comprendre comment les « clients » de l'Andra défient les contraintes du temps pour maîtriser le « rayonnement » de leurs déchets, quitte à occulter les séismes, les failles géologiques dans la roche ou le pouvoir des eaux souterraines, Camille SAÏSSET et Ben CRAMER fournissent ici un mémorial de la levée du talon d'Achille du nucléaire. Aujourd'hui française, demain européenne ? Un panorama de cette aventure qui dira si notre société parvient à digérer le nucléaire, et si la terre féconde accepte ce gavage.

L'Esprit frappeur - 7/9, passage Dagorno - 75020 Paris - Contact presse : Messaline 01 40 09 69 76 / messaline@nsp.fr - www.espritfrappeur.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

A CONTRE COURANT

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 21/07/2004



**Dédé nous le rappelle :
Nos échecs
sont leurs
victoires....**



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J. FORTCHANTRE / B. SCHAEFFER
SEB / A. ET D. WALTER

Sommaire

- Page 1 Editio : Un régime à 6,88% de démocratie !
- Page 2 et 3 Le mondial et le planétaire
- Page 3 La crise chronique ou le stade sénile du capitalisme
- Page 4 à 7 La Confédération Européenne des Syndicats
- Page 7 Les amis de l'Emancipation Sociale
- Page 8 et 9 . Leitmotiv: "On ne travaille pas assez en France"
- Page 10 Récréation (ou re-création annuelle ?)
- Page 11 Reconstruire (édito AL)
- Page 11 Ballon Rouge
- Page 12 Solidarité avec Faty
- Page 13 Poussée de xénophobie gouvernementale
- Page 14 11 septembre : trois ouvrages
- Page 14 Rencontres et Lectures
- Page 15 Dédé : Nos échecs sont leurs victoires...

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE